

Labergement Sainte-Marie

Les archives de la commune de Labergement-Sainte-Marie ont fait l'objet de deux inventaires différents correspondant à trois dépôts successifs. Ils sont ici présentés à la suite l'un de l'autre en fonction des dates des inventaires. Ils devraient être refondus à terme en un seul inventaire.

Premier inventaire établi par A. Dornier en 1900

Il s'agit de la transcription d'un travail d'A. Dornier, alors archiviste adjoint des Archives départementales du Doubs, resté jusqu'à nos jours manuscrit et en un seul exemplaire. Il concerne les archives communales de Labergement-Sainte-Marie antérieures à la Révolution française.

Cet important travail de saisie a permis de remettre certaines analyses à jour, sans toutefois aller jusqu'à respecter la forme de répertoire adoptée pour l'ensemble des fonds communaux déposés. On rencontrera par conséquent des analyses tantôt très détaillées, tantôt plus succinctes, mais qui ne dispensent pas d'avoir recours aux documents.

Les archives décrites dans cet inventaire ont été déposées aux Archives départementales du Doubs en 1994. Elles sont toutes communicables ; celles dont l'analyse apparaît en grisé, n'ont pu être retrouvées. Le second inventaire, établi à la suite du dépôt de 1974, contient également des archives d'Ancien Régime (p. 53-54).

Sommaire

SERIE BB : ADMINISTRATION COMMUNALE	3
ELECTIONS	3
DENOMBREMENT	3
SERIE CC : IMPOTS ET COMPTABILITE	3
LIVRE D'ARPENTEMENT	5
IMPOSITIONS	6
COMPTES D'ECHEVINS	8
RENTES	14
DETTES DE LA COMMUNAUTE	15
PIECES JUSTIFICATIVES DES COMPTES	15
SERIE DD : PROPRIETES COMMUNALES	16
PRE DU MONT	16
PRE DE L'ISLE	16
COMMUNAL DU HAUT	16
DOMAINE DES GRANGES	16
PARCOURS	16
PROPRIETES COMMUNALES	17
ROUTES	18
CHASSE	18
REGAINS	18
TOURBES	18
MOULIN	18
AMODIATIONS	18
EGLISE ET CURE	18
SERIE EE : AFFAIRES MILITAIRES	19
SERIE FF : JUSTICE ET PROCEDURES	20
PROCES EN MATIERE DE TAILLE, CONTRE LES RELIGIEUX DE MONT-SAINTE-MARIE	20
DIMES	20
FORET DES BUCLEES	22
FORET DE CHARGEBIN	23
FORET DU MONT DE LA CROIX	25
REDEVANCES	25
PRE DE LA MESSE	26
EGLISE SAINT-THEODULE	27
PRE CAILLON	27
PROCES EN MATIERE D'IMPOTS, CONTRE LES HABITANTS DE REMORAY	27
PRE D'ENCLEMENT	28
PRE DU HAUT	28
FONDATIONS	28
ENTRETIEN DE L'EGLISE	28
SUCCESSION FERREUX	29
DIMES	30

LE FUVERAT	30
PROCES CONTRE LE CURE DE LABERGEMENT ET LES RELIGIEUX DE MONT-SAINTE-MARIE	31
PROCES CONTRE LES RELIGIEUX DE MONT-SAINTE-MARIE	32
PROCES CONTRE LES FRERES VUEZ, DE LA GRANGE DES FRETES	32
PROCES CONTRE L'ABBE MERMOT, CURE DE LABERGEMENT	33
PROCEDURES DIVERSES	33
<u>SERIE GG : CULTES, INSTRUCTION, ASSISTANCE PUBLIQUE</u>	<u>34</u>
REGISTRES PAROISSIAUX	34
EGLISE	37
EGLISE, FONDATIONS	38
COMPTES DU LUMINAIRE	38
CURE	39
CURE, SUCCESSION ROCHAT	40
CONFRERIE DU MONT-CARMEL	40
CONFRERIE DU ROSAIRE	41
CONFRERIE DU SAINT-ESPRIT	41
ABBAYE DE MONT-SAINTE-MARIE	42
INSTRUCTION PUBLIQUE	43
ASSISTANCE PUBLIQUE	44
<u>SERIE HH : AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE</u>	<u>44</u>
SEL	44
POUDRES ET SALPETRES	44
HARAS	45
EPIDEMIES	45
LOUPS	45
CABARETS	45
MOULIN	45
<u>SERIE II : DOCUMENTS DIVERS, INVENTAIRES</u>	<u>46</u>
TITRES LOCAUX, REMORAY	46
TITRES LOCAUX, ROCHEJEAN	46
TITRES LOCAUX, SAINT-ANTOINE	46
TITRES LOCAUX, VAUX-ET-CHANTEGRUE	46
VENTES	46
RENTES	46
PLANS	47
INVENTAIRES	47

Documents antérieurs à 1790

BB Administration communale

Elections

- | | | |
|------------|--|-----------|
| EAC3424BB1 | <p>Echevins élus. - Alexis Martin et Denis Nicolas Authier (1728) ; André Authier et Claude Baptiste Dumond (1732) ; Théodule Saillard et Claudi Martin (1743) ; Jean Baptiste–Gabriel Rochat, maire (1791).</p> | 1728–1791 |
| EAC3424BB2 | <p>Rassemblement des citoyens du canton chargés de désigner par vote les électeurs primaires pour la Convention nationale.</p> | 1791 |
| EAC3424BB3 | <p>Procuration donnée par la communauté à Anatoile Bresnier, Claude Oudet, Claude Denis Maire, Nicolas Authier, Claude Rochat, Pierre François Petithuguenin, J. B. Saillard et Théodule Saillard pour la représenter en tous jugements et dehors, et gérer consciencieusement toutes les affaires de la communauté (1741, 2 ex.).</p> | 1741 |
| EAC3424BB4 | <p>Requête adressée au président de l'assemblée primaire du canton de Labergement par les capitaine, brigadier et employés des postes de cette localité, pour être inscrits sur le registre des citoyens actifs, et admis aux assemblées primaires ; pour la modération de leurs cotes d'imposition ; pour obtenir chaque année, comme les habitants, une portion de bois dans la répartition qui en est faite. Observations des habitants à ce sujet (1790). Ordonnance du directoire du département, déclarant que les requérants ne pourront plus être privés de leur qualité de citoyens actifs ; du directoire du district de Pontarlier diminuant et fixant la cote de chacun (1791)</p> | 1790–1791 |
| EAC3424BB5 | <p>Les maire, officiers municipaux et notables se réunissent et convoquent tous les citoyens de Labergement pour assister à la lecture de la proclamation adressée à tous les Français sous le titre <i>Confédération nationale</i> et prêter le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi.</p> | 1790 |

Dénombrement

- | | | |
|------------|---|------|
| EAC3424BB6 | <p>Consistance du territoire, sa qualité, sa richesse en prairies, en bois, en charrues, en chevaux et bœufs, revenus du seigneur, le marquis de Leyde, abbé de Sainte–Marie ; charges de la communauté, des particuliers¹</p> | 1624 |
|------------|---|------|

CC Impôts et comptabilité

- | | |
|------------|---|
| EAC3424CC1 | <p>« <i>Taxe des meix, maisons, clos, cultils, champs, prels, terres et héritages de Labergement, mise au net, et tirée sur les anciens rentiers dudit Abergement par les commis cy bas nommés, ensuite du serment par eux fait à ce sujet ce jourd'huy dernier de février de l'an mil six cent nonante cinq.</i> »</p> <p>Désignation des biens de Jean Antoine Rochat (fol. 1), Jacques, Pierre François et François Petithuguenin, frères (fol. 4), Pierre et Claude François Defrasne</p> |
|------------|---|

¹ En 1624, le nombre des habitants résidant à Labergement est de 31, dont 8 ont perdu bonne partie de leurs biens dans un incendie arrivé par accident la nuit du 23 septembre 1623.

(fol. 7), Jean Denis et Jean Antoine Bressand, frères (fol. 9), Nicolas et Claude Martin, frères (fol. 13), Simon Authier (fol. 17), Jean Claude et Claude Dansard, frères (fol. 20), André Defrasne (fol. 22), Denis Vincent et Pierre Rochat (fol. 23), Jean Claude et Jean Authier (fol. 27), Antoine Maire (fol. 29), Philippe Authier (fol. 30), Denis Michel (fol. 30 v°), Claude François Authier (fol. 31), Françoise Martin, veuve de P. Dumont (fol. 33), Claude Dumont (fol. 34), Pierre et J.-B. Maire (fol. 37), Pierre et Claude Martin (fol. 38), Denis Vincent Martin (fol. 40), Pierre Etienne (les héritiers, fol. 42), André Rochat (les héritiers, fol. 44), Pierre Rochat (fol. 46), Etienne Maire (fol. 48), Antoine Maire (fol. 49), Jeanne Rochat, femme de Fr. Maire (fol. 53), Claude François Chagrot (fol. 55), Jérôme André et Suzanne Chagrot, frères (fol. 56 et 59), Pierre et Antoine Chagrot, frères (fol. 61), Jeanne Maire (héritiers, fol. 65), Claude, Antoine, André et Claude François Martin (fol. 66), Pierre Denis Compagny, fol. 69), Marie Bressand (fol. 71), Pierre Oudet (fol. 78), Gabriel Martin (fol. 80), Marc Martin (fol. 82), Philippe Defrasne (les héritiers, fol. 83), Baptiste Ferreux, de La Longeville (fol. 85), Louis Chagrot (les héritiers, fol. 86), Claude François Defrasne (fol. 88), Antoine Denis Defrasne (fol. 91), Simon Brenier (les héritiers, fol. 92), Claude Defrasne (fol. 93 v°), Andoine Defrasne (fol. 95), Antoine Chagrot (fol. 96 v°), Richard Martin est ses frères (fol. 99), Claude Rochat (fol. 102), Antoine Defrasne l'aîné (fol. 105), Jean Authier (fol. 107), Claude Authier (les héritiers, fol. 108), Claude Authier fils (fol. 111), Claude Oudet (fol. 112), Guillaume Saillard (les héritiers, fol. 113 v°), François Oudet (fol. 115), Etienne Rousselet (fol. 116 v°), Claude Roubelet (fol. 118), Denis Vincent Defrasne (fol. 119 v°), Louis Defrasne (fol. 121), Louis Rousselet (fol. 123), Jacques Rousselet (la veuve, fol. 124), Jean Defrasne (fol. 125), Aimé Defrasne (fol. 126), Claudy Chagrot (fol. 126 v°), Antoine Charles (fol. 127), Françoise Favrot (femme de Cl. Ferreux, de La Villedieu (fol. 128), Jean Deleule, dit Brûlefer (fol. 129), Nicolas Moussard (fol. 130), Henri Saillard (fol. 131), Simon Moreau (fol. 131 v°).

Taxe des domaines de Montrinson (fol. 136), Derrière le Mont (fol. 136 v°) ; taxe du moulin (fol. 137), des prés de La Dresine, d'Enclemont, des Petites Vailleuses, de La Seigne, de la grand-Combe, des Rondelots (fol. 137), de la Gouille, de La Motte, du Molad, de Beaumont, de la Messe, de la Corne, de la Seigne, du quartier des Barreaux, de la chaussée (fol. 138) ; taxe des prés Caillons (fol. 140), des biens de Barthélemi Cuinet (fol. 140 v°), Gabriel et Joseph Bourgeoise (fol. 141), Jean François et Claudy Bourgeoise (fol. 141), Pierre Antoine Bourgeoise (fol. 141 v°), Pierre Bon Bourgeoise (fol. 141 v°), Pierre Pillod (fol. 141 v°), J.-B. Gresard, Pierre Laffely, Mathieu Pillod, Jean François Monnier, Denis Vincent, Claude Chapuis (fol. 142), François Petithuguenin (fol. 143)

1695

EAC3424CC2

Livre contenant la taxe des héritages du territoire de Labergement. Désignation des fonds de François et Pierre Rochat, frères (fol. 4), Petithuguenin, procureur (fol. 8), Pierre François Petithuguenin (fol. 9), Simon Authier (fol. 11), Claude François Defrasne (fol. 16), Jean Denis Bressand (fol. 17), Claude Martin (fol. 20), Claude Dansard (fol. 24), Jean Claude Dansard (fol. 25 v°), André Defrasne (fol. 27), Claude et Joseph Rochat (fol. 28), Jean Authier (fol. 30), Jean Claude Authier (les héritiers, fol. 31 v°), Henri Maire (fol. 33), Catherine Maire (fol. 33 v°), Philippe Authier (fol. 33 v°), André Authier (fol. 34), Jean François Authier (fol. 35), Claude Baptiste Dumont (fol. 36), Nicolas Martin (fol. 37), Jeanne Claudine Barthet (fol. 40), Pierre Maire (les héritiers, fol. 41), Jean Baptiste Maire (fol. 42), Denis Vincent Martin (les héritiers, fol. 43), Pierre et Claude Martin, frères (fol. 44 v°), Jean Claude Etienne (fol. 46), Claude François Defrasne (fol. 47), Claude François Rochat (fol. 48), Pierre Rochat (fol. 49), Pierre Deniset (fol. 50 v°), Nicolas Moussard (fol. 51), Gabriel, Edme et Jeanne Claudine Chagrot (fol. 52), Pierre Denis Chagrot (les héritiers, fol. 54), Jean Denis Chagrot (fol. 55), Joseph Chagrot (fol. 56), Isidore

Chagrot (fol. 57), François Petithuguenin (fol. 58), François Maire (fol. 59), Jeanne Rochat (les héritiers, fol. 60 v°), Denis Maire (les héritiers, fol. 63), Claudy Martin (les héritiers, fol. 65), Pierre Denis Compagny, châtelain de Rochejean (fol. 67), Marie Bressand, femme de Pierre Denis Compagny (fol. 71), Claude Théodule et Philippe Antoine Barthet (fol. 73), Louise Martin (fol. 74 v°), Pernette Barthet (fol. 75 v°), Jean Claude Barthet (fol. 76), Claude Denis Oudet (fol. 78), Gabriel Martin (fol. 81), Jean Deleule, du Touillon (fol. 83), la cure de Labergement (fol. 85), Philippe Barthet (fol. 86), Louis Chagrot (les héritiers, fol. 88), Simon Moreaux (fol. 100), Antoine et Jean Baptiste Deniset, frères (fol. 102), Antoine Denis Defrasne (fol. 104), Nicolas-Denis et Poncet Authier (fol. 105), Claude François Defrasne (fol. 106), Claude Authier (fol. 107), André et Pierre Chagrot (fol. 108), Richard, Claude et Jean Baptiste Martin (fol. 110), Jeanne Claudine Martin (fol. 112 v°), Jacques Denis Defrasne (fol. 113), Antoine Defrasne (fol. 116), Anatoile Brenier (fol. 119), Antoine Saillard (fol. 121), Joseph et Denis Vincent Defrasne (fol. 124), Pierre Saillard (les héritiers, fol. 125 v°), Roubelet, la veuve (fol. 128), André Oudet (fol. 129), Claude Chagrot (fol. 131), Louis Defrasne (fol. 132), les héritiers (fol. 134), Jean Antoine Cuinet (fol. 133), Louis Rousselet (les héritiers, fol. 136), Edma Martin (fol. 136 v°), Antoine Chagrot (fol. 137), François Favrot (fol. 138), Jacques Barthet, de Saint-Point (les héritiers, fol. 138 v°), Jean Baptiste Oudet (fol. 139), Droz, conseiller, de Pontarlier (fol. 139 v°), Nicod, médecin de Malbuisson (fol. 139 v°), Jean François Pone, de Malbuisson (fol. 140), Claude François Chagrot (les héritiers, fol. 141), André Laresche (fol. 141), Nicolas Laresche (les héritiers, fol. 141 v°), Poncet Laresche (fol. 141 v°), Nicolas Authier (fol. 142), Pierre et Claude Antoine Martin (fol. 142 v°), J. B. Gaudet, de Malbuisson (fol. 142 v°), Edma Chagrot (fol. 143), Jean François Pone (fol. 144), Denis et Claude François Jouffroy, de Maison-Neuve (fol. 144), Barthélemi Cuinet (les héritiers, fol. 145), Gabriel Bourgeoise (fol. 145 v°), Mathieu Maire, de Fourcatier (fol. 145 v°), Joseph Bourgeoise (fol. 146), Jean François et Claudy Bourgeoise (fol. 146 v°), Pierre Antoine Bourgeoise (fol. 146 v°), Claude Bourgeoise (les héritiers, fol. 147), Pierre Bon Bourgeoise (fol. 147), Pierre Pillod (fol. 147 v°), Pierre Laffely (fol. 148 v°), J. B. Gresard (fol. 148), Mathieu Pillod (fol. 148 v°), Jean François Monnier (fol. 149), Denis Vincent Pillod (fol. 149), Claude Chapuis (fol. 149 v°), Antoine Malfroy (fol. 150).

Taxe des terres dépendantes de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie : Beauregard (fol. 151), Beaumont (fol. 152), les Frettes (fol. 152 v°), Le Pavot (fol. 153), Pont de la Taverne (fol. 153 v°), Champnouveau (fol. 154), Montrainsant (fol. 154)

1736

Livre d'arpentement

EAC3424CC3 Détail et estimation du revenu des champs et prés² : Pierre Joseph Bressand (les héritiers, fol. 1), Augustin Bressand (fol. 2), Antoine François Rochat (fol. 4), Louis Petithuguenin (fol. 6), Claude Joseph Authier (fol. 7), Edme Defrasne-Saget (les héritiers, fol. 10), veuve Bressand (fol. 11), Théodule Martin (fol. 12), Françoise Maire (fol. 13), Claude Defrasne-Saget (fol. 13), André Dansard (les héritiers, fol. 14), Gaspard Defrasne (fol. 15), Jean Claude Dansard (fol. 15), Claude Rochat (fol. 16), P. et André Authier (fol. 17), Jacques Martin (fol. 18), Théodule Dumont (fol. 19), Claude Denis Dumont (fol. 20), Françoise et Claudine Authier (fol. 21), Théodule Martin (fol. 21), Pierre Alexis Martin (fol. 22), J. B. Maire (les héritiers, fol. 23), Hugues Antoine Maire (fol. 23), Pierre Martin (les héritiers, fol. 23), Claudi Martin (les héritiers, fol. 24), J. Ant. Martin (fol. 24), François Joseph Guyon (fol. 26), Marie Claudine Etienne

² La totalité des fonds est estimée 11683 livres 11 sols.

(fol. 26), Cl. Fr. Defrasne (fol. 26), Cl. Ant. Rochat (fol. 27), veuve Joseph Martin (fol. 27), Jean Denis Moussant (fol. 28), Edme Chagrot (fol. 28), Isidore Chagrot (fol. 28), Petithuguenin (fol. 29), Pierre François Maire (fol. 29), Cl.–Fr. Martin (les héritiers, fol. 30), M. Company (fol. 31), Philippe Antoine Barthet (fol. 33), Vincent Barthet (fol. 34), Jean Antoine Oudet (fol. 34), Jean Denis Deleule (fol. 36), Edme Denis Deleule (fol. 37), terres de la cure (fol. 38), Claude Théodule Barthet (fol. 38), Antoine Besson (fol. 39), Simon Moreaux (fol. 40), Jean Baptiste et Pierre Joseph Deniset (fol. 41), Cl. Théodule Defrasne (fol. 42), Pierre Joseph Authier (fol. 45), Claude François Defrasne (fol. 45), Antoine Authier (fol. 45), Denis Vincent Defrasne (fol. 46), Pierre Chagrot (fol. 46), André Chagrot (fol. 47), J. B. Martin (fol. 48), Jean Denis Martin (fol. 49), Jean Claude Defrasne et frères (fol. 50), André Defrasne (fol. 51), veuve Joseph Defrasne (fol. 53), Edme Joseph Brenier (fol. 53), J. B. Saillard (fol. 55), Ch. Fr. Chagrot (fol. 56), Cl. Théodule Saillard (fol. 57), André Saillard (fol. 58), François André Oudet (fol. 59), Hugues Joseph Deniset (les héritiers, fol. 60), l'abbé Defrasne (fol. 60), Nicolas Defrasne (les héritiers, fol. 61), Marie Fr. Cuinet (fol. 61), Pierre Renobert Defrasne (les héritiers, fol. 62), Pierre Martin (fol. 64), Ant. Charton (fol. 65), Pierre Martin (fol. 65), Jacques François Martin (fol. 65), abbaye de Sainte–Marie (fol. 65), granges de Sainte–Marie (les Frettes, fol. 66), Jean Antoine Chagrot (fol. 75), Joseph Chagrot (les héritiers, fol. 75), Augustin Lanquetin (fol. 75), Agnès Petithuguenin (les héritiers, fol. 76), Alexis et Ch. Pone (fol. 76), Jean Antoine et P. Fr. Laresche (fol. 76), Nicolas et Alexis Laresche (fol. 77), Cl. Antoine Martin (fol. 77), Marie Chagrot (fol. 78), Jean et Etienne Gaudet (fol. 78), Pierre Denis Jouffroy (fol. 78), Jean Mathieu et Claude Maire (fol. 79), Pierre Denis Bourgeois (fol. 79), Joseph Bourgeois (fol. 79), Claude Fr. Guignard (fol. 79), J. Fr. Gresard (fol. 79), veuve Monnier (fol. 79), Claude et Denis Vincent Pillod (fol. 80), Joseph Cuinet (fol. 80), le luminaire (fol. 80), la confrérie du Saint–Esprit (fol. 80), la communauté (fol. 80), Marie Antoine Martin (fol. 80), Jeanne Antoine Martin (fol. 81)

1763

EAC3425CC4 Délibération des habitants et communauté de Labergement, demandant l'arpentement de leur territoire ; homologation de cette délibération (1748). Arrêt de la Chambre des comptes permettant de procéder à cet arpentement (1748). Manière dont il devra être fait (1748). État quittancé du procureur pour les frais occasionnés par l'arrêt de la Chambre des comptes (1748). Marché passé entre la communauté et le sieur Courtois pour l'arpentage du territoire (1748). Prestation de serment des géomètre, indicateur et taxateur employés à ce travail (1749). Mesurage des meix et sol des maisons de Labergement, par l'arpenteur Courtois (1778)

1748–1778

Impositions

EAC3425CC5 Impôt de 135 francs pour l'entretien des troupes (1671) ; 30 francs, même objet (1677) ; 900 livres (1688) ; (58 livres pour droit des eaux (1695) ; 22 livres pour les fortifications de Besançon. Jugement de l'intendant ordonnant que les fermiers des terres de l'abbaye seront imposés à Labergement. Rôles de répartition de l'impôt (1695). Rôle de la capitation (1696). Impôt de 58 livres pour l'habillement et équipement des miliciens (1696). Rôle de répartition (1703) ; 703 livres pour la capitation (1704). Impôt de 23 livres pour le chapitre métropolitain de Besançon, comme dédommagement tant à cause de la démolition de l'église Saint–Etienne et ses dépendances, que pour les fonds desdits édifices occupés par les fortifications de la citadelle de Besançon (1704). Rôles de répartition (1705, 1706, 1709, 1710). Sommutation aux habitants de Labergement d'avoir payer à l'abbaye de Mont–Sainte–Marie les redevances dues de 1718 à 1727 (1733). Rôle de répartition (1767). Lettres patentes sur arrêt, portant règlement à l'occasion de la levée des impositions établies pour

- subvenir à l'acquittement des dettes et charges des communautés de Franche-Comté (1768) 1671-1768
- EAC3425CC6 Assignation donnée aux habitants de Labergement de verser à la princesse Elisabeth Pauline de Gand de Mérode de Montmorency, à raison du mariage de sa fille aînée avec le prince héréditaire d'Aremberg, la somme de trois livres tournois à elle due par chaque feu et ménage de sa seigneurie (1733, copie jointe de l'acte de mariage de demoiselle Félicité de Brancas avec le prince d'Aremberg). Impôts extraordinaires, 758 livres ; ordinaires, 800 livres ; capitation, 723 livres ; construction de l'hôtel de l'intendance, 19 livres 15 sols (1774). Impôts extraordinaires, 887 livres 3 sols ; ordinaires, 924 livres 17 sols 8 deniers ; capitation, 720 livres (1775). Impôts extraordinaires, 901 livres 18 sols 3 deniers ; ordinaires, 1022 livres 17 sols ; capitation, 689 livres (1776). Impôts extraordinaires, 1058 livres 4 sols ; ordinaires, 852 livres 15 sols ; capitation, 662 livres (1777). Impôts extraordinaires, 506 livres 1 sol ; ordinaires, 833 livres ; capitation, 776 livres (1778). Impositions réunies, 1822 livres (1782) ; 2489 livres (1783) ; 1928 livres (1788) 1773-1788
- EAC3425CC7 **Impôt du vingtième.** - Ordonnance de l'intendant relative au mode de perception du vingtième (1756). État des mutations du vingtième, les fonds taxés ayant changé de propriétaires (1756). Ordonnance de l'intendant décidant de dresser un état des biens privilégiés ; état de ces biens à Labergement et aux Granges de l'abbaye : un moulin, une maison, un pré et huit granges (1757). Lettres de l'intendant à M. Blondeau, subdélégué à Pontarlier, relatives à la répartition du vingtième sur les fermiers des biens ecclésiastiques (1757). Contestation entre les religieux de Sainte-Marie et les habitants de Labergement parce que ces derniers ont soumis à l'impôt du vingtième quatre fermes que les religieux prétendent leur appartenir comme biens d'ancienne dotation (1759). Les religieux demandent à l'intendant de rayer ces quatre fermes du rôle de l'imposition des vingtièmes, décision portant l'impôt de ces fermes au tiers du produit des baux et les rayant des rôles de Labergement (1760). Requête adressée à l'intendant par les habitants et communauté de Labergement, demandant que les fermiers de l'abbaye paient au prorata de leurs revenus, une partie des vingtièmes dont ils se prétendent surchargés ; ils sont déboutés de leur demande (1774). Requête des fermiers des granges de l'abbaye, demandant à l'intendant le remboursement par les habitants de Labergement de ce qu'ils ont payé pour l'imposition des vingtièmes pendant leur union avec cette communauté ; cette dernière est condamnée à rembourser ces impôts ; état des sommes à verser à ces derniers (1775). A la requête des habitants, l'intendant ordonne que la somme de 924 livres, due à ces fermiers, sera acquittée en deux termes égaux de six en six mois (1775). Abonnements aux vingtièmes (1775, 1776, 1777, 1778, 1782, 1783, 1788) 1756-1788
- EAC3426CC8 **Dîmes.** - Bail consenti par J. B. Durand et Pierre Denis Compagny, co-fermiers des revenus temporels de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, à Jean Denis Bressand, Denis Vincent Rochat et François Maire, de Labergement, de tous leurs biens sis audit territoire, moyennant 25 quartiers de graine, dont un tiers d'orge et les deux autres tiers d'avoine bon blé (1695). Bail des dîmes de la communauté au profit de P. Fr. Petithuguenin, Philippe Barthet et Ant. Fr. Rochat (1726). Pour 29 quartiers de graine, dont un tiers en orge et deux tiers en avoine de bonne qualité, les religieux laissent aux habitants de Labergement, à titre de bail, toutes les dîmes de graines, coupes de moisson, fourrages et autres (1735, 1745). Même bail en faveur de François Petithuguenin, médecin à Labergement et à ses fils, pour toutes les dîmes dues par la communauté aux religieux, moyennant la somme de 760 livres (1753). Accord entre la communauté et les fermiers des dîmes qui se perçoivent sur le territoire de Labergement, au sujet de la liquidation des dîmes (1789). État des sommes que chaque particulier devra payer aux fermiers des dîmes (1790) 1695-1790

EAC3426CC9	Cabaretiers. - Taxe sur les vins	1781
EAC3426CC10	Rentier. - Copie (XVIII s.) du rentier de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie et de tous les villages en dépendant	s.d.

Comptes d'échevins

EAC3426CC11	Vincent Compagny et Pierre Defrasne. - Dépenses : 7 quarts d'écu au sieur Régis, capitaine de Jougne, le jour de la prise de possession de sa capitainerie. Total des recettes, 1313 francs. Total des dépenses, 1202 francs 4 gros (1650) Claude Authier et Aimé Defrasne. - Recette : 36 francs donnés par la famille Authier pour la construction de la chapelle. Dépense : 18 gros à un maçon savoyard pour avoir marchandé la maçonnerie de la chapelle ; 1 franc pour deux channes de vin donné à l'ouvrier qui a fait le mortier le jour de la bénédiction de la pierre fondamentale de la chapelle ; 4 francs au curé pour avoir consenti à la bâtisse de la chapelle ; 30 gros au même qui a pris la peine de venir bénir les bois de la Ramure. Total des recettes : 753 francs 12 gros 3 blancs. Total des dépenses : 754 francs 1 gros 1 blanc (1661) Antoine Maire et François Oudet. - Dépenses : 1 franc pour faire boire les archers du roi passant au village ; 2 francs le jour où l'on amena les deux pierres d'autel et 3 gros aux clercs qui ont servi, à l'autel de la chapelle, la première messe qu'on y a célébrée ; 20 gros pour l'achat d'un fromage offert au curé qui a dit cette messe ; 3 francs pour fourniture de la pierre du bénitier ; 15 gros pour réparation du pont vers le moulin. Total des recettes : 541 francs 2 gros. Total des dépenses : 597 francs (1662) Pétre Chagrot et Pétre Estienne. - Dépenses : 106 francs 3 gros pour le blanchissage de la chapelle ; 12 francs à Antoine Chagrot pour la construction d'une garde-robe destinée à renfermer les ornements de la chapelle ; 9 francs au scabin pour l'aider à payer un ciboire. Total des recettes : 448 francs 8 gros. Total des dépenses : 364 francs 3 gros (1664) Louis Chagrot et Antoine Defrasne. - Dépenses : le jour de la bénédiction de la chapelle par Mgr, 52 francs aux chapelains, 8 francs au valet de Mgr, 4 francs à son cuisinier, 6 francs tant à son page qu'à ses carrossiers ; 5 francs pour un mouton offert à Mgr ; 3 francs 6 gros aux arquebusiers qui sont allés à sa bienvenue ; 5 francs 5 gros à Nicolas Rochat pour la garde-robe et les chandeliers de la chapelle. Total des recettes : 409 francs 9 gros 1 blanc. Total des dépenses : 369 francs 11 gros (1665)	1650-1665
EAC3426CC12	Claude Defrasne et Jacques Dansard. - Dépenses : 10 gros pour achat de beurre offert au prieur Courlet ; 3 francs et demi au procureur Compagny pour parfaire le paiement du missel de la chapelle ; 25 gros pour le reste de la façon de la chaire ; 16 francs pour une nappe égarée pendant le banquet de réception de l'archevêque. Total des recettes : 608 francs 3 gros. Total des dépenses : 272 francs 6 gros 3 blancs (1666) Claude Roubelet et Henri Maire. - Dépenses : 26 francs 3 gros pour achat de mousquets et arquebuses à mèches. Total des recettes : 725 francs 11 gros. Total des dépenses : 732 francs 7 gros 7 blancs (1667) Philippe Defrasne et Denis Favrot. - Recettes : 200 francs pour constitution de rente au profit de Marguerite Fontaine, de Pontarlier. Dépenses : 13 gros à Denis Authier pour aller chercher des nouvelles à la guerre ; 90 francs 10 gros pour l'entretien des soldats français à Pontarlier ; 25 francs pour la démolition des murailles de Dole ; 11 francs pour les frais du siège de Joux. Total des recettes : 1212 francs 11 gros. Total des dépenses : 1176 francs 11 gros (1668) Antoine Rochat et Antoine Defrasne. - Recettes : 300 francs pour constitution de rente à J.-B. Besançon, de Remoray. Dépenses : 9 gros à un soldat de Son	

Excellence, qui s'en allait en Italie ; 33 francs à deux cavaliers allemands. Total des recettes : 2429 francs 11 gros 3 deniers. Total des dépenses : 2408 francs 7 gros 3 blancs (1669)

Jean Bressand et Pierre Defrasne. - Recettes : 400 francs pour une rente à Catherine Petithuguenin ; 200 francs pour une rente à Claude Authier. Dépenses : 1 franc à des cavaliers qui allaient à Clairvaux faire justice d'un homicide ; 10 gros pour 4 livres de beurre offert au curé Rouget ; 42 francs pour les fortifications de Gray. Total des recettes : 2064 francs 9 gros 3 blancs. Total des dépenses : 2004 francs 4 gros 3 blancs (1670)

1666–1670

EAC3426CC13 Anathoile Saillard et Nicolas Authier. - Recettes : 200 francs empruntés à Jean Mourieau, de Rochejean. Dépenses : 33 gros à l'occasion du jubilé ; 4 francs pour un coffre à l'usage des papiers et titres de la commune. Total des recettes : 1910 francs 9 gros. Total des dépenses : 1864 francs 2 blancs (1671)

Claude Defrasne et Richard Martin. - Recettes : 300 francs empruntés au curé de Saint-Théodule contre obligation à son profit. Dépenses : 28 francs de rente au sieur Cuinet, curé de Boujeon ; 28 francs de rente à Catherine Petithuguenin ; 99 francs de rente à J.-B. Guignard, prêtre de Besançon. Total des recettes : 2103 francs 6 gros. Total des dépenses : 2034 francs 11 gros (1672)

Pierre Oudet et Pierre Saillard. - Recettes : 100 francs de Théodule Marin, contre obligation ; 300 francs de l'avocat Courlet, contre obligation ; 300 francs de Pierre Vermot, de Métabief, contre la rente de pareille somme. Dépenses : entretien des officiers venus faire une enquête contre les habitants de Fourcatier (pain, 7 gros ; biscuits, 20 sols ; six oranges, 1 franc ; 2 citrons, 9 gros ; 4 livres de cerises, 9 gros ; épicerie, 7 gros ½ ; 9 livres de bœuf et 2 muscades, 15 gros. Total des recettes : 2498 francs 8 gros 3 blancs. Total des dépenses : 1489 francs 9 gros 1 blanc (1673)

André Bressand et Claude Dumont. - Recettes : 200 francs reçus d'Alexandre Courlet, contre obligation. Dépenses : 13 gros à un messenger pour aller s'informer si les Français allaient du côté de Lyon ; 17 francs pour empêcher le régiment de Listenois de monter au val d'Usier ; 18 gros payés à Jean Chagrot pour aller savoir de quelle manière les Français, après leur entrée à Pontarlier, traiteraient le peuple ; 11 gros au même, pour s'informer s'il y avait des soldats au val de Miège, après la prise de Salins ; 18 francs pour aider au transport d'un canon au château de Joux ; 15 francs pour la démolition des murailles de Pontarlier. Total des recettes : 2136 francs 5 gros. Total des dépenses : 2162 francs 5 gros (1674)

Antoine Chagrot et Claude Rochat. - Recettes : 150 francs d'Antoine Rochat ; 200 francs de J.-B. Besançon, de Remoray, contre obligation. Dépenses : 19 francs 2 gros pour la conduite d'un canon à Auxonne ; 9 gros au messenger qui apporta l'ordre de conduire les canons depuis Sainte-Anne à Joux ; 36 francs pour la conduite de ce canon ; 4 francs pour une épée et un baudrier donnés pour la recrue de Besançon (1675)

1671–1675

EAC3426CC14 Antoine Maire et Claude Defrasne. - Recettes : 100 francs empruntés sur les revenus de la chapelle. Dépenses : 312 francs pour l'ustensile (*sic*) ; 6 francs 4 blancs pour l'achat d'un mouton offert à l'avocat fiscal ; 10 francs à la confrérie du Rosaire. Total des recettes : 3220 francs 4 gros. Total des dépenses : 3216 francs 2 blancs (1676)

Aimé Defrasne et Pierre Chagrot. - Dépenses : 3 gros à Claude Defrasne, pour la perte d'une génisse

Denis Vincent Rochat et Jean Defrasne. - Dépenses : 10 francs 6 gros de rente à Antoine Rochat ; 120 francs de rente au sieur Courbet ; 21 francs à la chapelle de la Trinité, à Boujeon (1680)

1676–1680

- EAC3426CC15 « *Teneur des articles qui n'ont pas été mis à la fin de la mission dudit compaigny pour n'y avoir place.* » (1683)
 Jean Denis Bressand et Claude Defrasne. - Dépenses : 33 gros pour empêcher, malgré les prétentions de l'abbé de Mont-Sainte-Marie, la construction d'un haut-fourneau ; 42 francs de rente au curé Chaillet ; 2 francs pour le marchepied de l'autel et deux bancs. Total des recettes : 2234 francs 1 gros 1 blanc. Total des dépenses : 2038 francs 5 gros (1684)
 Gabriel Martin et Claude Denis Oudet. - Dépenses : 21 gros pour des truites offertes au capitaine de Mouthe ; 4 francs à l'occasion du marché du maître d'école présenté par le curé ; 17 francs 8 gros pour l'entretien de ceux qui ont délimité le territoire. Total des recettes : 2459 francs 18 gros 2 blancs. Total des dépenses : 3122 francs 12 gros 2 blancs (1685) 1683-1685
- EAC3426CC16 Simon Authier et Pierre Martin. - Dépenses : 9 gros pour avoir conduit à Pontarlier deux religionnaires arrêtés au Pont-Neuf ; 18 francs au sieur Duval, maître d'école, pour partie de son gage ; 6 gros pour la poudre employée à la garde du pont ; 6 francs 7 gros pour la façon du corps-de-garde ; 4 francs pour la location de la maison d'école. Total des recettes : 2302 francs 12 gros 3 blancs. Total des dépenses : 2813 francs 9 gros 6 blancs (1686)
 Claude Authier et Richard Martin. - Dépenses : 51 francs de rente à Henri Barthet, de Remoray ; 3 francs 6 gros pour la façon de la croix de la mission et 14 francs 10 gros pour partie de sa couverture ; 40 francs 11 gros pour l'entretien des missionnaires ; 12 francs pour le cadre au-dessus de l'autel de la chapelle. Total des recettes : 2171 francs 6 gros 3 blancs. Total des dépenses : 1964 francs 13 gros (1687)
 Claude Rochat et Nicolas Brenier. - Dépenses : 204 francs aux ouvriers qui ont travaillé aux fortifications de Besançon ; 31 francs 6 gros à Antoine Martin pour reste de son gage de maître d'école. Total des recettes : 2599 francs 3 gros 4 blancs. Total des dépenses : 2359 francs 10 gros 4 blancs (1689)
 Guillaume Saillard et Claude Barthet. - Total des recettes : 3005 francs 6 gros. Total des dépenses : 2594 francs 14 gros 6 blancs (1690) 1686-1690
- EAC3426CC17 Antoine Defrasne et Antoine Chagrot. - Dépenses : 1 franc 6 gros donnés aux pauvres estropiés et impuissants. Total des recettes : 3126 francs 7 gros. Total des dépenses : 2733 francs 8 gros 2 blancs (1691)
 Claude Dumont et André Chagrot. - Dépenses : 2 francs pour le droit des femmes gisantes. Total des recettes : 4492 francs 3 gros 4 blancs. Total des dépenses : 3643 francs 4 gros 2 blancs (1694)
 Jean Denis Bressand et Claudy Martin. - Dépenses : 33 francs pour les héritages et maisons prises par les fortifications de Besançon. Total des recettes : 4157 francs. Total des dépenses : 3600 francs 11 gros 2 blancs (1695) 1691-1695
- EAC3426CC18 Claude Chagrot et François Oudet. - Dépenses : 87 francs pour l'habillement et équipement des miliciens ; 10 francs de rente à Balthazar Beschet, de Chantegrue. Total des recettes : 3711 francs 10 gros 2 blancs. Total des dépenses : 3565 francs 12 gros 6 blancs (1696)
 Jacques Petithuguenin et Pierre Rochat. - Recettes : 84 francs provenant de la vente des meubles saisis sur André Chagrot. Dépenses : 33 francs 1 gros 3 blancs pour les tourbes et chandelles dues au château de Joux ; 36 francs payés pour la charge de cabaretier ; 3 francs 7 gros 2 blancs d'amende pour n'avoir pas établi de cabaretier. Total des recettes : 4019 francs 3 gros 2 blancs. Total des dépenses : 3488 francs 2 gros 2 blancs (1697)
 Antoine Martin et Jean Antoine Bressand (1700) 1696-1700

- EAC3426CC19 Claude Barthet et Jean Deleule. - Dépenses : 48 livres 6 sols 8 deniers de rente au curé de Frasne ; 10 livres de rente au sieur Laresche, de La Rivière ; 26 livres à l'avocat Miget pour avoir fait la reconnaissance des terres dépendantes de l'abbaye enclavées dans le territoire ; 11 livres 13 sols 4 deniers pour la construction d'une fontaine proche de l'église. Total des recettes : 1657 livres 1 sol 15 deniers. Total des dépenses : 1614 livres 2 sols 13 deniers (1701)
 Claude Martin et Antoine Deniset. - Dépenses : 3 livres pour l'entretien des prêtres qui sont venus officier le jour de la fête patronale. Total des recettes : 1275 livres 4 sols. Total des dépenses : 1229 livres 4 sols 5 deniers (1702)
 Jean Claude Authier et Pierre François Petithuguenin. - Dépenses : 27 livres pour réparations à la cure. Total des recettes : 1439 livres 11 sols 4 deniers. Total des dépenses : 1338 livres 2 sols 8 deniers (1703)
 Simon Authier et Jacques Denis Defrasne. - Total des recettes : 2220 livres 19 sols 7 deniers. Total des dépenses : 2105 livres 17 sols 4 deniers (1704)
 Jean Claude Etienne et Claude Denis Oudet. - Total des recettes : 4022 livres 10 blancs. Total des dépenses : 3769 livres 2 sols 11 deniers (1705) 1701–1705
- EAC3426CC20 Jean Denis Bressand. - Total des recettes : 6086 livres 2 deniers. Total des dépenses : 5866 livres 10 sols 6 deniers 1710
- EAC3427CC21 Louis Defrasne et Claude François Rochat. - Dépenses : 150 francs au sculpteur, pour le retable de l'église ; 3 francs pour le transport du métal de la cloche. Total des recettes : 1884 livres 12 sols 11 deniers. Total des dépenses : 1713 livres 2 deniers (1711)
 François Maire et Antoine Chagrot. - Dépenses : 18 livres au sieur Junet, de Morteau, sculpteur, pour le retable de l'autel ; 6 livres pour 6 chandeliers et 2 livres pour la ferrure du tabernacle. Total des recettes : 4378 livres 18 sols 10 deniers. Total des dépenses : 4374 livres 8 sols 10 deniers (1712)
 André Oudet et Claude Chagrot. - Total des recettes : 4976 livres 12 deniers. Total des dépenses : 4658 livres 6 sols 17 deniers (1713)
 Philippe Barthet et Louis Rousselet. - Dépenses : 173 livres à la communauté de Remoray pour frais de procès. Total des recettes : 6354 livres 4 sols 4 deniers. Total des dépenses : 6365 livres 3 sols 1 denier (1714)
 Jean Deleule et Claude François Martin. - Dépenses : 21 Livres à François Griffon, maître d'école, pour son gage. Total des recettes : 3717 livres 15 sols 10 deniers. Total des dépenses : 3324 livres 16 sols 18 deniers (1715) 1711–1715
- EAC3427CC22 Nicolas Authier et Claude Rochat. - Dépenses : 21 livres pour la maçonnerie de l'église. Total des recettes : 3947 livres 18 sols 3 deniers. Total des dépenses : 3778 livres 6 sols 4 deniers (1716)
 Pierre Martin et Claude Martin. - Total des recettes : 3217 livres 1 sol 12 deniers. Total des dépenses : 3038 livres 8 sols 8 deniers (1717)
 Jean Antoine Bressand et Antoine Deniset. - Dépenses : rentes payées à M. Rouget, curé de Notre-Dame de Pontarlier, 8 livres ; à M. de Noironte, 16 livres 13 sols 4 deniers ; à Jean Denis Lonchamp, de Mouthe, 8 livres 6 sols 8 deniers ; à Jean Claude Dansard, 28 livres 6 sols 8 deniers ; à Denis Maire, 25 livres ; à André Authier, 10 livres ; à l'église, pour les fondations de fut sieur Compagny, 20 livres. Total des recettes : 2698 livres 13 sols 7 deniers. Total des dépenses : 2617 livres 17 sols 8 deniers (1718)
 Jacques Denis Defrasne et André Defrasne. - Dépenses : 2 livres 4 sols pour obtenir l'excommunication de la vermine qui était dans les bleds. Total des recettes : 3544 livres 17 sols 2 deniers. Total des dépenses : 3384 livres 9 sols 10 deniers (1719)
 Pierre François Petithuguenin. - Dépenses : 18 livres à Philippe Barthet pour son gage de maître d'école ; 45 livres pour le tableau du maître-autel. Total des

	recettes : 5254 livres 7 sols 3 deniers. Total des dépenses : 4840 livres 7 sols 3 deniers (1720)	1716–1720
EAC3427CC23	Anathoile Brenier et Jean Authier. - Dépenses : 6 livres 12 sols pour 22 livres de bœuf donné par charité au révérend père capucin de Pontarlier. Total des recettes : 4176 livres 4 sols 4 deniers. Total des dépenses : 4085 livres 15 sols 7 deniers (1723) Jean Claude Etienne. - Total des recettes : 4888 livres 9 sols 9 deniers. Total des dépenses : 4527 livres 16 sols 11 deniers (1724) Théodule Saillard. - Total des recettes : 4305 livres 5 deniers. Total des dépenses : 4448 livres 16 sols 5 deniers (1725)	1723–1725
EAC3427CC24	André Dansard. - Total des recettes : 2420 livres 11 sols 1 denier. Total des dépenses : 2321 livres 1 sol 7 deniers (1726) Claude Chagrot et ses frères. - Total des recettes : 2078 livres 10 sols 10 deniers. Total des dépenses : 1977 livres 9 sols 4 deniers (1727) Claude Théodule et André Saillard. - Total des recettes : 4305 livres 9 sols 5 deniers. Total des dépenses : 4448 livres 16 sols 1 denier (1728) Alexis Martin. - Total des recettes : 4469 livres 16 sols 2 deniers. Total des dépenses : 4472 livres 10 sols 6 deniers (1729)	1726–1729
EAC3427CC25	Claude Rochat. - Total des recettes : 4915 livres 10 sols. Total des dépenses : 4536 livres 8 sols (1731) Nicolas Authier. - Total des recettes : 5493 livres 15 sols 9 deniers. Total des dépenses : 5401 livres 11 sols (1732) Jean Antoine Bressand et Hugues Antoine Maire. - Total des recettes : 7174 livres 7 sols 8 deniers. Total des dépenses : 6559 livres 19 sols 5 deniers (1735)	1731–1735
EAC3427CC26	Jean Baptiste et Pierre Joseph Deniset. - Total des recettes : 5561 livres 12 sols 8 deniers. Total des dépenses : 5448 livres 2 sols 6 deniers (1736) Simon Moreau et François Rochat. - Total des recettes : 4111 livres 5 sols 7 deniers. Total des dépenses : 3987 livres 14 sols 10 deniers (1737) Claude Oudet. - Total des recettes : 4130 livres 8 sols 11 deniers. Total des dépenses : 4066 livres 1 sol (1738) Jacques Denis Defrasne. - Total des recettes : 3954 livres 12 sols 11 deniers. Total des dépenses : 3888 livres 5 sols 6 deniers (1739) Philippe Antoine Barthet. - Total des recettes : 4041 livres 6 sols 4 deniers. Total des dépenses : 3964 livres 1 sol (1740)	1736–1740
EAC3427CC27	Pierre Joseph Authier. - Dépenses : 37 livres 16 sols offerts au père capucin qui a prêché la mission ; 54 livres à André Defrasne pour son gage de recteur d'école. Total des recettes : 4330 livres 13 sols 10 deniers. Total des dépenses : 4378 livres 8 sols 10 deniers (1741) Claude Théodule Defrasne. - Total des recettes : 6110 livres 19 sols 4 deniers. Total des dépenses : 6074 livres 8 sols 4 deniers (1742) André Authier. - Total des recettes : 5327 livres 1 sol 6 deniers. Total des dépenses : 5268 livres 15 sols 6 deniers (1743) Théodule Martin. - Total des recettes : 5136 livres. Total des dépenses : 5188 livres 13 sols 7 deniers (1745)	1741–1745
EAC3427CC28	Claude François Defrasne et Simon Moreau. - Total des recettes : 6095 livres 7 sols. Total des dépenses : 6068 livres 7 sols 3 deniers (1747)	

	Denis Vincent Martin. - Total des recettes : 5911 livres 8 sols 6 deniers. Total des dépenses : 5710 livres 11 sols 5 deniers (1748)	1747–1748
EAC3427CC29	François et Pierre Martin. - Total des recettes : 5243 livres 18 sols. Total des dépenses : 4931 livres 18 sols 4 deniers (1751) Jean Antoine Martin et Jean Antoine Dumont. - Total des recettes : 5669 livres 3 sols 9 deniers. Total des dépenses : 5906 livres 15 sols 6 deniers (1752) Augustin Bressand et Antoine Besson. - Dépenses : 658 livres pour achat d'une cloche. Total des recettes : 6016 livres 13 sols 6 deniers. Total des dépenses : 5959 livres 17 sols 3 deniers (1753) Pierre Joseph et André Authier. - Dépenses : 1290 livres pour construction de la cure ; 27 livres au père capucin dont la maison a été incendiée ; 7 livres 2 sols pour l'arpentement des prés de la communauté. Total des recettes : 1715 livres 10 sols. Total des dépenses : 2947 livres 14 sols 3 deniers (1754) Jean Baptiste Deniset. - Total des recettes : 4620 livres 12 sols. Total des dépenses : 4836 livres 11 sols 6 deniers (1755)	1751–1755
EAC3427CC30	Jean Claude Defrasne. - Total des recettes : 4472 livres 16 sols 6 deniers. Total des dépenses : 4726 livres 19 sols 5 deniers (1756) Antoine Authier (4 ex.). - Total des recettes : 5246 livres 5 sols. Total des dépenses : 5484 livres 9 sols 3 deniers (1757)	1756–1757
EAC3428CC31	Jean François et Nicolas Bressand (4 ex.). - Total des recettes : 4853 livres 15 sols. Total des dépenses : 5040 livres 5 sols (1758) Claude Théodule Saillard (4 ex.). - Total des recettes : 6815 livres 8 sols. Total des dépenses : 6172 livres 11 sols 10 deniers (1759) Claude Théodule et Jean Nicolas Defrasne (4 ex.). - Total des recettes : 6420 livres 6 sols 7 deniers. Total des dépenses : 5675 livres 16 sols 4 deniers (1760)	1758–1760
EAC3428CC32	Louis Petithuguenin (4 ex.). - Total des recettes : 5905 livres 10 sols 6 deniers. Total des dépenses : 5526 livres 2 sols (1761) Pierre Joseph Rochat (2 ex.). - Total des recettes : 5986 livres 7 sols 6 deniers. Total des dépenses : 5765 livres 2 sols 8 deniers (1762) Claude Théodule Barthet (2 ex.). - Total des recettes : 4412 livres 7 deniers. Total des dépenses : 4447 livres 4 sols 1 denier (1765)	1761–1765
EAC3428CC33	Jean Nicolas Defrasne. - Total des recettes : 6230 livres 6 sols. Total des dépenses : 5841 livres 15 sols (1766) Edme Joseph Brenier. - Total des recettes : 4456 livres 17 sols. Total des dépenses : 4460 livres 15 sols 4 deniers (1768) André Defrasne (3 ex.). - Total des recettes : 4604 livres 17 sols 1 denier. Total des dépenses : 4610 livres 11 sols (1769) Claude Joseph Rochat. - Total des recettes : 6710 livres 16 sols. Total des dépenses : 6438 livres 1 sol 10 deniers (1770)	1766–1770
EAC3428CC34	Pierre Joseph Chagrot. - Total des recettes : 6908 livres 19 sols. Total des dépenses : 6662 livres 13 sols 4 deniers (1772) Pierre Joseph Authier. - Total des recettes : 7272 livres 13 sols 3 deniers. Total des dépenses : 6867 livres 14 sols 4 deniers (1773) Charles Antoine Martin. - Total des recettes : 6333 livres 5 sols 5 deniers. Total des dépenses : 6163 livres 5 sols 5 deniers (1774). Total des recettes : 6649 livres 19 sols 3 deniers. Total des dépenses : 6471 livres 15 sols 4 deniers (1775)	1772–1775

- EAC3428CC35 Claude Joseph Bressand. - Total des recettes : 6363 livres 15 sols 9 deniers. Total des dépenses : 4715 livres 10 sols (1776)
Pierre Antoine Chagrot. - Total des recettes : 3519 livres 16 sols 3 deniers. Total des dépenses : 3649 livres 4 sols 10 deniers (1777)
Alexis Joseph Martin. - Total des recettes : 3498 livres 13 sols 6 deniers. Total des dépenses : 3504 livres 6 sols 8 deniers (1778)
Claude Antoine Rochat. - Total des recettes : 5061 livres 8 sols 9 deniers. Total des dépenses : 4442 livres 17 sols 4 deniers (1779) 1770–1779
- EAC3428CC36 Charles François Defrasne. - Total des recettes : 4298 livres 10 sols 7 deniers. Total des dépenses : 4499 livres 12 sols 2 deniers (1781)
Pierre Louis Defrasne. - Total des recettes : 5257 livres 9 sols 9 deniers. Total des dépenses : 4407 livres 13 sols 9 deniers (1782)
Pierre Louis Defrasne, pour Joseph Martin. - Total des recettes : 4845 livres 19 sols 6 deniers. Total des dépenses : 4386 livres 9 sols 9 deniers (1784)
Antoine Xavier Defrasne. - Total des recettes : 5378 livres 14 sols 10 deniers. Total des dépenses : 4381 livres 2 sols 4 deniers (1785) 1781–1785
- EAC3428CC37 Jean Antoine Barthet. - Total des recettes : 5154 livres 3 sols 6 deniers. Total des dépenses : 4499 livres 7 deniers (1786)
Augustin Bressand. - Total des recettes : 3821 livres 11 sols 9 deniers. Total des dépenses : 3451 livres 3 sols 5 deniers (1788) 1786–1788

Rentes

- EAC3429CC38 Rentes au profit d'Antoine Favrot, au capital de 262 francs ½ (1596) ; Philibert Compagny, au capital de 225 francs (1603) ; Antoine Compagny, procureur, au capital de 100 francs (1635) ; Aima Compagny, veuve de Jacques Rouget, notaire à Mouthe, au capital de 100 francs (1636) ; Henri Franchet, de Pontarlier, au capital de 600 francs (1637) ; Antoine Compagny (1650) 1596–1650
- EAC3429CC39 Rentes au profit de : Antoine Compagny, au capital de 355 francs (1661) ; Pierre Cuinet, de Boujon, prêtre, au capital de 400 francs (1669) ; Jean Baptiste Besançon, de Remoray, au capital de 300 francs (1669) ; Catherine Petithuguenin, veuve de Pierre Authier, au capital de 400 francs (1670) ; Claude Authier, au capital de 200 francs (1670) ; Poncet Petithuguenin, au capital de 200 francs (1671) ; George et Claude Moreau, frères, au capital de 200 francs (1671) ; Alexandre Courlet, de Pontarlier, au capital de 500 francs (1672) ; J. B. Besançon, de Remoray, au capital de 150 francs (1673) ; Claude Mesny, de Remoray, au capital de 200 francs (1673) ; Poncet Petithuguenin, de Rochejean, au capital de 100 francs (1674) ; Alexandre Courlet, au capital de 200 francs (1674) ; Théodule Marin, de Flemet, en Savoie, au capital de 150 francs (1674) ; Claude Authier, au capital de 200 francs (1674) ; Claude Chaillet, curé de Quingey, au capital de 300 francs (1675) ; Antoine Rochat, au capital de 150 francs (1675) ; J. B. Besançon, au capital de 200 francs (1675) ; J. B. Victor Rochat, au capital de 500 francs (1675) ; une autre, au profit du même et du même capital (1682) ; Jean B. Besançon, au capital de 200 francs (1677) ; Blaise et Jean B. Petite, de Remoray, au capital de 150 francs (1685) ; Jean Denis Bressand, au capital de 212 francs (1696) ; le sieur Bévalet, capitaine d'infanterie, au capital de 1000 francs, fonds perdu (1759). Charles Joseph Compagny déclare que la rente de 26 livres 13 sols, à lui due par la communauté en vertu d'un acte de 1748, sera servie, après son décès, à l'église de Labergement (1784)

Dettes de la communauté

- EAC3429CC40 Les habitants demandent au roi le remboursement des sommes suivantes : 900 francs à eux imposés par forme d'emprunt pour aviser aux moyens d'exempter la montagne du logement des troupes étrangères ; 600 francs empruntés à Henri Franchet, de Pontarlier ; 200 francs payés par la communauté pour l'entretien du régiment de Valosquy, logé aux villages de Dommartin, Houtaud et Vuillecin, et empruntés à Antoine Compagny (1637 ; 720 francs empruntés en partie à Philippe Defrasne, 1638 ; 36 francs payés chaque mois pour l'entretien des soldats, 1637 ; 80 francs payés par Claude Chagrot pour le logement du régiment qui allait assiéger le château de Joux (1637).
Remboursement des dettes contractées par la communauté pour le service du roi (1658) 1637–1658

Pièces justificatives des comptes

- EAC3429CC41 Quittances de rentes des sieurs Rouvet et Caffod (1672) ; de Claude François Compagny (1679–1680) ; du sieur Rouget, curé de Notre-Dame (1719) ; du sieur G. B. Rilharde pour le paiement du tableau du maître-autel (1719). Etat des frais du procès contre Rochejean (1728) ; *id.* contre Le Brey (1728). Quittances : de 72 livres, du prieur de Mont-Sainte-Marie, pour une amende supportée par la communauté de Labergement, qui avait coupé trois arbres dans la forêt de la Fuvelle (1732) ; de 48 livres, de l'arpenteur Moine, pour la délimitation des bois (1739) ; des gages du maître d'école (1742). Réparations à l'église (1747). Frais de procès (1749) 1672–1749
- EAC3430CC42 Frais de logement de troupes en quartier à Jougne ; gages de miliciens ; gages du recteur d'école (1756). Quittances de rentes ; réparations au pont ; cens du droit d'usage dans la forêt de la Haute-Joux appartenant au seigneur de Nozeroy ; frais des voitures pour le service du roi (1757). Réparations à l'église et à la cure (1758). Dépenses pour l'arpentement du territoire ; remboursement de capitaux de rentes ; gages des gardes forestiers (1759). Fondations (1761). Réparations au pont du moulin (1762). Quittance de 112 livres du sieur Courtois, pour l'arpentement de la forêt de Chargebin (1763) 1756–1763
- EAC3430CC43 Gages des commis et du recteur d'école (1766). Ordonnance de l'intendant enjoignant aux échevins de rendre un compte fidèle de leur administration (1768). Paiement de deux chandeliers de cuivre, soit 267 livres ; fourniture de fenêtres pour l'église (1769). Quote-part de la communauté pour le logement de la maréchaussée ; quittance des gages de la maîtresse d'école (1770). Construction du beffroi du clocher ; frais de procès ; gage des miliciens ; clôture du cimetière (1775). Gages de la sage-femme (1776) 1766–1776
- EAC3430CC44 Condamnation à 10 livres d'amende de Jean François Dornier, Pierre François Léoutre et Pierre François Gloriod, commis de la communauté d'Arçon, pour avoir fait le rôle de répartition sans l'autorisation de l'intendant (1777). Droits d'entrée perçus sur 10 livres de poisson à la porte Rivotte, à Besançon (1778). Charges locales militaires (1782). Construction d'une croix, payée moitié par François Joseph Martin et l'autre moitié par Claude Defrasne (1783). Partage des Bucley par l'arpenteur Courtois, paiement des frais ; couverture de l'église ; quittances de rentes (1784). Quittance du sieur Oudet, recteur d'école, pour ses gages (1785). Quittance de l'opticien qui a raccommo­dé le « soleil » (1786). Liste des personnes qui habitent la communauté depuis au moins deux ans, pour servir à la perception des fourrages (1789) 1777–1789

DD Propriétés communales

EAC3431DD1	Sentence du bailli d'Aval accordant à Guillaume Charles, à Pierre Lonchamp et aux habitants de Labergement le droit de faire prés sur les communaux sans la permission des officiers de Chalon	1519
------------	--	------

EAC3431DD2	L'abbé de Sainte-Marie permet aux habitants de vendre une partie des communaux.	1650
------------	---	------

Pré du Mont

EAC3431DD3	Contestation avec la communauté de Malbuisson, relative à la propriété du « pré du Mont » ; ce pré appartient à la communauté de Labergement, mais celle de Malbuisson a le droit d'y faire paître son bétail	1595
------------	---	------

Pré de l'Isle

EAC3431DD4	Rachat du pré de l'Isle par la communauté à l'avocat Compagny pour la somme de 1000 francs (1677) ; la vente de cet immeuble avait été consentie moyennant une rente de 30 francs due par la communauté au chapelain pour rétribution de trente messes annuelles fondées par feu Antoine Compagny ; de ce fait, la fabrique en revendique la propriété (1813)	1677–1813
------------	---	-----------

Communal du Haut

EAC3431DD5	La communauté est maintenue dans la possession du pré du Haut (1684) ; défense à tous, même aux religieux, d'y construire aucun édifice ou de se servir de cette place (1684). Requête adressée à l'intendant par les habitants, lui demandant d'interdire la construction d'un haut-fourneau dans le pré de l'Isle (1693) ; le corps de communauté assemblé nomme des procureurs chargés d'empêcher par tous moyens légaux cette construction (1693)	1684–1693
------------	---	-----------

EAC3431DD6	Les habitants de Vaux-et-Chantegrue déclarent à ceux de Labergement que leur territoire se compose de 400 journaux de terres labourables, dont 40 dépendent de l'abbaye	1758
------------	---	------

Domaine des Granges

EAC3431DD7	Les habitants exposent à l'intendant que la réunion des granges de l'abbaye à leur communauté leur est très préjudiciable, puisqu'elles ne contribuent en rien au paiement de leurs dettes, que leurs forêts et pâtures n'ont rien de commun, et demandent leur séparation ; jugement de l'intendant ordonnant cette séparation	1773
------------	---	------

EAC3431DD8	Echange entre les habitants de Labergement et André Lonchamp, d'un pré au lieudit Au Détourbé	1545
------------	---	------

EAC3431DD9	Achat, de Claude Authier, d'une pièce de terre sise à La Seigne	1633
------------	---	------

Parcours

EAC3431DD10	Accord entre les habitants de Labergement et ceux de Malbuisson, relatif au parcours de la Fuvelle (original et copie)	1408
-------------	--	------

EAC3431DD11	Difficultés avec Malbuisson à propos du parcours du Moutet ; sentence du lieutenant général du bailliage d'Aval, maintenant les habitants de Malbuisson dans leurs droits	1595–1596
EAC3431DD12	Le procureur d'office de la seigneurie de Mont–Sainte–Marie demande aux habitants de Labergement de justifier leur droit de pâturer les dépendances de l'abbaye après la Saint–Georges	1647
EAC3431DD13	Procès devant la justice de Sainte–Marie contre les fermiers des Frettes qui faisaient pâturer leur bétail sur le pré du Rondeau	1680
EAC3431DD14	Défense aux habitants de Rochejean et de Labergement de faire pâturer leur bétail dans un canton nouvellement exploité et non défensable de la forêt de la Haute–Joux (1727). Inventaire des titres qui autorisent les communautés de Rochejean et de Labergement de pâturer dans la forêt du Mont de la Croix : arrêté préfectoral maintenant ces deux communes dans ce droit (1832)	1727–1832

Propriétés communales

EAC3431DD15	Déclaration de la consistance des granges des Frettes et de Pahoz	s.d.–1773
EAC3431DD16	Edit du roi portant règlement pour la clôture des terres, prés, champs et héritages situés dans le comté de Bourgogne, avec abolition du parcours de village à village	1768
EAC3431DD17	Bois de Ban. - Accord entre les habitants de Rochejean et de Labergement sur leurs droits de parcours dans la forêt du Ban (original et copie, 1438) ; Louis de Chalon donne aux habitants de Labergement un canton de bois contigu au bois de Ban (1462).	1438–1462
EAC3431DD18	Délimitation et bornage de la forêt de La Baillure (original et copie)	1603
EAC3431DD19	Exploitation des bois. — Règlement pour la délivrance des bois (1664) ; vente de bois pour paiement de dettes (1681) ; les habitants demandent l'autorisation de vendre 80 pieds d'arbres déracinés par le vent ; permission accordée (1719) ; marché pour la conduite de bois à Belfort (1756) ; procès-verbal de marquage (1756) ; vente de bois dont le montant servira à payer les livres de l'église et de la paroisse (1770) ; arrêt du conseil d'Etat permettant à la communauté de Labergement de couper 23 arpents 87 perches de bois à l'endroit des coupes ordinaires le plus propre à produire la futaie (1773)	1664–1773
EAC3431DD20	Litiges forestiers. - Consentement réciproque entre les habitants de Labergement et Remoray, de passer en terre ferme pour l'exploitation de la forêt de Chargebin (1684) ; règlements d'assiettes (1722–1740)	1684–1740
EAC3431DD21	Imprimés. - Arrêt du conseil d'Etat sur les droits d'acensement dans les forêts (1727) ; autre, de la chambre des Eaux et forêts, enjoignant aux greffiers des justices seigneuriales d'envoyer leurs rapports de délits forestiers aux maîtrises ou grueries, à peine de 500 livres d'amende (1741) ; arrêt de la chambre souveraine des Eaux et forêts défendant aux gardes forestiers et aux échevins de s'ingérer dans les fonctions de bûcherons ; autre arrêt réglementant la coupe des liens (1778)	1727–1778

Routes

- EAC3431DD22 Construction et réparation de chemins ; marchés de pionniers ; ordonnance de l'intendant interdisant de ramasser le sable des routes et d'y faire aucuns creux ni fouilles, à peine de 300 livres d'amende 1744–1758

Chasse

- EAC3431DD23 Arrêt du parlement concernant la chasse 1784

Regains

- EAC3431DD24 Assignation devant la justice de Sainte-Marie, à requête du procureur d'office, de plusieurs particuliers qui ont fait pâturer leur bétail avant la récolte des regains ; réponses et défenses des habitants de Labergement (1754). Le corps de communauté assemblé délibère que les cantons suivants seront, à partir de la présente année et à l'avenir, mis en ban et réservés pour le parcours des seconds fruits et regains ; ces cantons sont : Les Meules, le pré de la Philippe, les Bettes, l'Ombrage, la Vie de Mouthe, le Quartier de la Claye, les Rondeaux, les Isles, les Seignottes, les Combes sauvages, etc. (1764). Assignation, en suite du rapport des gardes de Sainte-Marie, devant cette justice, de plusieurs particuliers, pour avoir fait pâturer les regains des cantons du Rondeau, des Meules (1768) et du pré des Cornes à la Vuille (1771) 1754–1771

Tourbes

- EAC3432DD25 L'intendant demande quelle est la quantité de terre où l'on pourrait établir des tourbières ; leur mode d'exploitation, de distribution ; l'usage et le profit qu'on en fait 1788

Moulin

- EAC3432DD26 Les religieux de Sainte-Marie ayant l'intention de construire un moulin, la communauté leur assigne un emplacement où les eaux, en cas de débordement, ne leur seraient pas préjudiciables 1786

Amodiations

- EAC3432DD27 Répartition des terres au profit des membres de la communauté (1652) ; bail d'un clos au profit de Claude Théodule, André Saillard et Edme Joseph Brenier (1753) ; de la ferme du Sapeau, au profit de Jean Baptiste et Pierre Cousin, de La Villedieu (1762) ; de la ferme de Cessay, de la Grange du Lac, de la ferme de Montrainsan, de Champ-Nouveau et de la Grange de Beaumont (1763) ; de la Grange des Frettes, au profit des frères Vuez, du Touillon (1768) ; bail des biens nationaux (1791) 1652–1791
- EAC3432DD28 Visite des fours et cheminées 1747–1795

Eglise et cure

- EAC3432DD29 Etat des frais occasionnés par les réparations de la cure (1564) ; de l'église Saint-Théodule (1580). Requête adressée au chapitre métropolitain, par laquelle les habitants demandent la permission de construire une chapelle dans le village ; consentement accordé (1661). Marché pour la construction de cette chapelle (1661) ; réparations intérieures (1665). Marché passé entre les

paroissiens et Guillaume Bonnet, peintre, pour la retouche du grand crucifix, pour repeindre les tableaux de saint Eloi, de Notre-Dame du Rosaire, de saint Claude, de saint Jean Baptiste et de saint Sébastien, qui sont dans l'église paroissiale de Saint-Théodule (1666). Autre marché pour le blanchissage de cette église (1666). Autres pour réparations à la cure (1666–1667) ; pour la construction d'un four (1669) ; pour fourniture des fenêtres de l'église (1680). Etat du mobilier et des ornements de la chapelle de Labergement : un calice d'argent offert par le procureur Compagny ; un petit ciboire d'argent donné par Denise Brocard, femme du sieur Compagny ; deux missels imprimés, l'un en 1589, l'autre en 1667, offerts par les garçons ; une châsse dorée renfermant une Notre-Dame en relief, donnée par Catherine Bressand. Titres et papiers de la chapelle. Recettes et dépenses (1678–1681). Jean Pareau, curé de Saint-Théodule, prend l'engagement d'agrandir l'église à ses frais, à condition que la communauté lui fournira tous les matériaux et la somme de mille francs (1715). Marché avec le sieur Vincent Daclin, de Foncine, pour la fourniture et la pose de l'horloge dans le clocher (1734). Autre marché avec le sieur Fontaine, de Brevans en Lorraine, pour la refonte de deux cloches (1752). Autre, pour le blanchissage de l'église (1789)

1564–1789

EE Affaires militaires

EAC3432EE1	En conformité des ordres des commis au gouvernement du comté de Bourgogne, les échevins des terres et seigneuries de Rochejean et Sainte-Marie se réunissent pour élire quatorze soldats qu'ils devront rendre à Salins, tout équipés et armés	1653
EAC3432EE2	Rôle des montres d'armes de Labergement et de Remoray	1667
EAC3432EE3	Formation de la milice	1711–1747
EAC3432EE4	Milice révolutionnaire et garde nationale	1790–1795
EAC3432EE5	Fournitures et réquisitions	1744–1758
EAC3432EE6	<i>Id.</i>	an II–1800
EAC3433EE7	Ordonnances du roi concernant les milices	1703–1758
EAC3433EE8	Extrait de l'ordonnance du roi concernant les régiments provinciaux : leur organisation dans le comté de Bourgogne	1774
EAC3433EE9	Ordonnance royale réglant la suppression de certains régiments provinciaux	1775
EAC3433EE10	Ordonnance royale concernant les invalides pensionnés, les soldats retirés dans les provinces avec leur solde et demi-solde, et les vétérans	1772
EAC3433EE11	Ordonnance royale sur les embaucheurs et les fauteurs de désertion	1776
EAC3433EE12	Extrait du règlement concernant les troupes provinciales	1778
EAC3433EE13	Recrutement de volontaires pour la marine	1782
EAC3433EE14	Mandements de l'intendant réglant la levée des troupes provinciales	1777–1788
EAC3433EE15	Ordonnance du « maréchal des camps et armées du roi, commandant au comté de Bourgogne », sur la discipline des armées (1758). Mandements de	

	l'intendant, sur le même sujet : revues (1756, 2 ex. ; 1777), déserteurs (1776 ; 1778, 2 ex.)	1756–1778
EAC3433EE16	Tirage pour la milice : billets d'instructions adressés à la communauté (1756, 1782–1788)	1782–1788
EAC3433EE17	Ordonnance sur les gratifications accordées aux miliciens remplaçants	1733
EAC3433EE18	Procès-verbal d'engagement volontaire de milicien	1731
EAC3433EE19	Mandement sur les troupes affectées à la poursuite des bandes armées	1762
EAC3433EE20	Frais des voitures pour le service du roi (1756) ; visite générale des juments (1788)	1756–1788
EAC3433EE21	Registre pour les passeports, les certificats de civisme, les congés militaires et les remplacements	1792–an II

FF Justice et procédures

Procès en matière de taille, contre les religieux de Mont–Sainte–Marie

EAC3434FF1	Hugues de Nos[?] et Jeannette, sa femme, de Labergement, se reconnaissent taillables et justiciables de l'abbaye (1282, copie) ; même déclaration d'autres particuliers de Labergement (1320, copie)	1282–1320
EAC3434FF2	Requête adressée au lieutenant du bailliage de Pontarlier par les religieux, aux fins de condamner les habitants à leur fournir le rôle des tailles dont sont affectés tous les héritages du territoire : ces tailles consisteraient dans le droit de poses et corvées de charrues que les religieux prétendent leur appartenir ; défense des habitants contre ces prétentions : de temps immémorial ils n'ont payé ces droits (1729). Jugement maintenant les religieux dans la possession des droits qui leur appartiennent sur le territoire de Labergement, consistant en la perception d'une taille sur tous les héritages et de deniers dus par chaque habitant faisant feu (1730). Appel de ce jugement par les habitants (1730) ; sentence du parlement obligeant ces derniers à fournir des titres prouvant leurs droits ; inventaires de pièces, adjonctions (1732)	1729–1732

Dîmes

EAC3434FF3	Procès soutenu par la communauté et les frères Rochat contre les religieux de Mont–Sainte–Marie. Amédée, archevêque de Besançon, confirme la donation et les fondations faites par Gaucher de Salins, de l'abbaye de Mont–Sainte–Marie, ses dépendances et appartenances des granges de Cessay et d'Usier (1200, copie dans un acte de 1755). Ayant eu des difficultés avec les religieux au sujet des acquisitions qu'ils avaient faites dans sa seigneurie de salins, Othe, comte palatin de Bourgogne et seigneur de Salins, leur confirme tout ce qu'ils possédaient dans ses domaines en forêts, prés, eaux, moulins, pâturages, usages dîmes, <i>etc.</i> (1287, copie dans le même acte de 1755). Touché par la pauvreté des religieux, Jean, archevêque de Besançon, leur donne le droit de percevoir toutes les dîmes sur toutes les terres, ainsi que sur les métairies, construites et réparées par eux ou par d'autres dans l'espace d'une	
------------	--	--

	lieue et demie de circonférence autour de l'abbaye, avec le droit de patronage de toutes les églises qui y seront fondées, à la condition qu'une portion congrue sera assignée sur lesdites dîmes aux chapelains qui desserviront ces églises (1243, copie).	
	Titres et requêtes (1624, copie de 1755)	1200–1755
EAC3434FF4	Copie des reconnaissances générales des habitants de Mouthe : ils doivent pour leur dîme une mesure et quart de blé par journal, et sont tenus par serment de déclarer avant les moissons le nombre de journaux qu'ils ont ensemencés (copie de 1750)	1587
EAC3434FF5	Quittances (1726–1753). Quittances pour le « florin du couvent », dû à l'abbaye par les habitants de Labergement.	1688–1753
EAC3434FF6	Répartement fait sur tous les résidents ou non-résidents possédant fonds sur Labergement, pour les dîmes, coupes de moissons et fournage (1700–1718). Répartements (1731–1753). Répartements et quittances (1754–1757)	1700–1757
EAC3435FF7	Baux des dîmes de Remoray, au profit de Pierre Paillard, de Métabief (1718) ; des dîmes de La Longeville, au profit de Pierre Denis Lanquetin et Louis Lombard, dudit lieu (1718). Contestation entre la communauté et les amodiateurs des dîmes (1669). Partage des revenus de l'abbaye entre P. Paillard, Richard et Ignace François Renaud, frères co-fermiers desdits revenus (1719)	1669–1719
EAC3435FF8	Taux des blés vendus à Pontarlier (1754–1759). Etats des terres ensemencées (1754–1756)	1754–1759
EAC3435FF9	Pièces éparses de procès, avec, en particulier, un extrait imprimé des registres du parlement (1724)	1724–1743
EAC3435FF10	Requête des religieux demandant que les habitants de Labergement soient condamnés à leur payer la dîme due d'ancienneté, « attendu que la récolte est ouverte et que l'affaire requiert célérité » (1754) ; défenses des habitants ; état des terres ensemencées (1754–1756). Les habitants refusent de donner la gerbe à la sixième demandée par les religieux, puisqu'ils ne l'ont toujours donnée qu'à la huitième (1755) ; inventaires de pièces ; avis des professeurs Guillemain et Seguin, de Besançon, démontrant que les titres produits par les religieux contre les habitants de Labergement, loin de confondre ces derniers, expliquent au contraire qu'ils sont dans leurs droits. Les habitants de Rochejean et de Saint-Antoine certifient que dans les deux communautés on n'a jamais levé la dîme sur le champ (1755)	1753–1760
EAC3435FF11	Exposé des habitants de Labergement démontrant le ridicule des prétentions des religieux qui voudraient les assujettir à une dîme dont ni la quotité ni le mode de perception ne sont vérifiés par aucun titre ; inventaires de pièces, résumés	1755
EAC3435FF12	Mémoire imprimé que les habitants des villages composant la seigneurie de Mouthe ont adressé au parlement contre les jésuites de Dole, leurs seigneurs, qui fait mention d'un règlement par journal pour la dîme due au seigneur, ce règlement devant servir de base à ceux de Labergement pour la perception d'ancienneté ; requête des habitants demandant que les religieux ne puissent exiger la dîme comme ils l'entendent, puisqu'ils n'y ont aucun droit ; autre, pour obtenir la dîme à la onzième gerbe ; réponses à un mémoire « mensonger » des religieux ; conclusions des gens du roi ; sentence du bailliage maintenant les religieux dans la jouissance et possession des dîmes de Labergement et condamnant les habitants du lieu à payer la dîme des fruits créés sur leurs	

	héritages dans le courant de l'année 1754 et à verser à l'avenir la dîme sur le champ et à la onzième gerbe	1755
EAC3436FF13	Mémoire pour les habitants de Labergement contre les religieux : « <i>Les villages dépendant de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, Labergement du nombre, et les terres de Rochejean, de Mouthe et de Châtelblanc forment un continent de plus de 8 à 10 lieues de longueur, situé dans les plus hautes montagnes du pays. Le climat en est très froid, ce qui fait qu'on n'y sème que les grains de carême, orge et avoine et des légumes, si l'on en excepte trois à quatre journaux que l'on sème de froment, par année à Rochejean et à Labergement, et souvent dans tous ces endroits on ne fait pas de récolte. Tout ce vaste continent est affecté de dîme, mais jamais on ne l'a levée sur le champ, il y aurait une sorte d'impossibilité à le faire, par la trop grande étendue des territoires et parce que l'on ne sème pas de suite en suite, mais arbitrairement, çà et là, etc.</i> » ; autres factums	1755
EAC3436FF14	Certificat des habitants de Saint-Antoine, Fourcatier, Maisonneuve et Malbuisson, attestant contre les dires des religieux, que ceux de Labergement n'ont jamais levé la dîme sur les champs des étrangers possédant des terres sur leur territoire (1757). Inventaires de pièces (1758)	1757–1758
EAC3436FF15	Mémoire responsif dressé par l'avocat Verny pour la défense et le soutien des droits des habitants et communauté de Labergement (imprimé de 20 p., 1758). Observations sur le second mémoire des habitants de Labergement pour les religieux et contre les frères Rochat et Petithuguenin (imprimé de 9 p., 1758)	1758
EAC3436FF16	Correspondance. Reconnaissance des terresensemencées du territoire. Contredits des habitants. Répartement de la dîme de Rochejean en 1739, où il est constaté que les religieux se paient la dîme à la mesure de Romainmôtier. Arrêt définitif rendu au parlement de Besançon, maintenant les religieux dans le droit de percevoir sur le territoire de Labergement la dîme de toutes espèces de grains qu'il y sèmeront, excepté des lins, chanvres, choux, fruits de jardins, condamnant en conséquence les habitants à payer à l'avenir la dîme sur le champ et au dix-huitième, et les deux parties à la moitié des dépens chacun (1758). Extraits divers. Résumé du procès (1759–1769)	1758–1769

Forêt des Buclées

EAC3437FF17	Procès contre les habitants du Brey. - Délimitation de la terre et seigneurie de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie entre Jean de Chalon d'une part, les prieur et religieux de l'abbaye d'autre part, dans laquelle sont comprises les granges de Cessay et de Montorge. Entre autres conventions relatives aux intérêts de ces seigneurs, stipule audit traité, Jean de Chalon parlant de ses sujets de l'abbaye leur accorde des usages et ajoute qu'ils « <i>devoient avoir lesdits homes chemins convenables par toute notre terre, par terres et par aigues, pour aller partout nos haultes joux et peuvent paturer nosdits homes et les homes desdits religieux les uns sur les aultres</i> » (copie)	1311
EAC3437FF18	Id. - Transaction passée entre les habitants de Labergement et ceux du Brey, dans laquelle il est spécifié que ces derniers n'ont été qu'associés au pâturage et au bouchoyage des Buclées, et non pas à la propriété : « tout ce qui demeure devers les bornes du Fresneau en devers saunoise demeure commun à ceux de Labergement et du Brey tant pour le pâturage que pour le bouchoyage, et tout ce qui est devers jurant desdites bornes demeure en toute propriété à ceux du Brey, à charge que si le bétail des habitants de Labergement s'échappe jusqu'à trente pas, il ne pourra pas être gagé par ceux du Brey, etc. »	1667

- EAC3437FF19 **Id.** - Projet de partage du domaine des Buclées. Procès-verbal de reconnaissance de ses limites (1768). Délibération des habitants et communauté du Brey demandant le partage ; autorisation de l'intendant (1768) ; consultation des avocats Nicolin et Verny à ce sujet ; les habitants de Labergement, pour terminer la contestation, consentent au partage de ce terrain, quoique ceux du Brey n'aient aucun droit sur le fonds (1769). Convention entre les habitants de Labergement et ceux de Remoray contre ceux du Brey (1769) 1766–1769
- EAC3437FF20 **Id.** - Jugement du bailliage recevant intervenants ceux de Remoray (1770) ; requête de ces derniers prétendant que le terrain contentieux devait être partagé entre eux et ceux de Labergement, ceux du Brey n'y ayant qu'un droit de servitude, comme il est constaté dans la transaction de 1667. Inventaires de pièces ; mémoires de défenses des habitants de Labergement ; correspondance (1770–1771) 1770–1771
- EAC3437FF21 **Id.** - Mémoire pour les habitants de Remoray contre ceux du Brey et de Labergement (1772, imprimé de 18 p.). Requête incidente présentée au parlement de Besançon par dame Elisabeth Pauline de Gand de Midelbourg, épouse séparée de Louis Léon Félicité de Brancas, comte de Lauraguais, en qualité de dame et baronne de Nozeroy, à l'effet d'être reçue partie intervenante et de voir déclarer que la montagne des Buclées, faisant partie du territoire du Brey, dépend de seigneurie de Rochejean, lui appartenant (1772). Copie de l'arrêt ordonnant la mise en cause des religieux (1773) 1772–1773
- EAC3437FF22 **Id.** - Compromis entre les habitants de Labergement, du Brey et de Remoray pour faire décider de leurs droits dans le canton des Buclées (1775). Défenses des religieux invoquant la charte de 1312. Correspondances, inventaires 1774–1776
- EAC3437FF23 **Id.** - Pour terminer ce procès, les habitants des trois communautés mises en cause prennent comme médiateurs les avocats Huot, Didelot et Blanc, auxquels ils donnent plein pouvoir (1777). Nouvelle contestation entre les habitants de Labergement et ceux du Brey : ces derniers construisent un mur sur un terrain situé entre les Buclées et le bois de Ban, pour empêcher ceux de Labergement de conduire leur bétail dans cette forêt (1780) 1777–1780
- EAC3437FF24 **Id.** - Les habitants de Labergement consentent, à condition que les quatre communautés s'y prêteront, à l'homologation de l'arbitrage de 1777, sans préjudice de leurs droits et actions relativement à la démolition du mur (1781). Arrêt du parlement maintenant les habitants de Labergement dans tous leurs droits, et condamnant ceux du Brey, de Remoray et la comtesse de Lauraguais aux dépens (1785) 1781–1785

Forêt de Chargebin

- EAC3438FF25 Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, confirme à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie et à tous les villages en dépendant les droits d'usage dans la forêt de Chargebin accordés par Gaucher de Salins et Jean de Bourgogne. Ce document est appelé « titre des cinq sceaux » parce qu'on y apposa les sceaux du prince de Chalon, de l'abbé de Mont-Sainte-Marie, des abbés de Cîteaux et de Clairvaux, présents à la transaction, ainsi que celui de l'officialité de Besançon (copie, 3 ex.) 1311
- EAC3438FF26 Claude Philiberte de Luxembourg concède aux mêmes, dans la partie de la forêt de Chargebin que détermineront ses officiers de Nozeroy, tous les droits qu'ils avaient précédemment, à charge par lesdits habitants de payer chaque année et par chaque feu deux émines d'avoine (copie) 1509

EAC3438FF27	La communauté ayant obtenu du roi le changement de cens de deux émines d'avoine en un autre cens de 20 livres tournois, la Chambre des comptes de Dole leur enjoint de faire une reconnaissance dudit cens	1589
EAC3438FF28	Lettres patentes accordées par Philippe Guillaume, prince d'Orange, confirmant la communauté dans ses droits d'usage, à charge par elle de payer 25 livres tournois au lieu du cens de deux émines d'avoine (21 février 1603, original et copie) ; reconnaissance de ce cens par les habitants (24 février 1603, 2 copies)	1603
EAC3438FF29	Interpellation pour la conservation du bois de Chargebin	1676
EAC3438FF30	Arrêt du Conseil d'Etat (imprimé), rendu sur la requête du prince d'Isenghien, ordonnant le cantonnement général de toutes les forêts provenant de la maison de Chalon et obligeant toutes les communautés qui prétendent y avoir des droits d'usage de produire leurs titres	1747
EAC3438FF31	Correspondance de MM. de Tinseau, conseiller au parlement, le chevalier Blondeau, de Nozeroy et le sieur Mermot, curé de Labergement, relative à la délimitation de la forêt de Chargebin	1755–1756
EAC3438FF32	Procès contre Hugues Antoine Mariotte, Antoine Petite, de Remoray et la communauté dudit lieu. Rapports des gardes de Nozeroy constatant les délits commis par Hugues Antoine Mariotte, Antoine Petite et autres particuliers de Remoray ; permission accordée aux habitants de Labergement d'enlever tout le bois coupé indûment par les précédents ; la communauté de Remoray intervient. Le prince d'Isenghien, seigneur de Nozeroy, appelé en cause (1756) ; assignations, sentences d'appel pour les habitants de Labergement (1760–1761) ; frais dus au sieur Combette, procureur de la Justice de Nozeroy (1762)	1756–1762
EAC3438FF33	Copie de la délimitation de la terre de Nozeroy et de Mouthe (1764). Délibération des habitants à l'effet d'obtenir main levée de l'interdit mis en 1747 sur cette forêt appartenant au prince d'Isenghien et dans laquelle ils ont droit d'usage à titre onéreux (1767) ; jugement de la maîtrise des Eaux et forêts de Besançon, qui lève cette interdiction et déclare que, par provision, il sera marqué annuellement une assiette de 12 arpents dans ladite forêt au profit de la communauté, déclare en outre que le plan de cette forêt sera levé par l'arpenteur Tissot (1767) ; croquis (s.d.)	1764–1767
EAC3438FF34	Correspondance ; mémoires récapitulatifs (1778), états de frais, pièces de procédure	1768–1778
EAC3438FF35	Sur la requête de la comtesse de Lauraguais, la chambre des Eaux et forêts permet à cette dernière de faire appeler à ses frais tous les usagers de la forêt de la Haute-Joux, à l'effet de présenter leurs titres de propriété ; la comtesse fait savoir qu'elle désire prendre toutes les voies de conciliation possibles pour terminer le différend. Transaction sous seing privé a été prise entre elle et les habitants de Labergement, par laquelle la comtesse accorde annuellement 6 arpents de bois dans cette forêt, en attendant qu'il soit statué sur les droits d'usage	1779
EAC3438FF36	Délimitation des parties de la forêt revenant aux communes de Boujeons, Rondefontaine, Reculfoz, Les Pontets et Le Crouzet : acte en déclaration et signification de titres (1798) ; observations des communautés sur les points délimitatifs des bois et communaux situés sur leurs territoires respectifs, et de la forêt de la Haute-Joux située sur le Jura dont sont propriétaires les princes d'Aremberg, observations qui seront remises aux experts chargés de reconnaître les limites de ces forêts (1826) ; sentence du tribunal de première instance	

d'Arbois, déterminant les droits de chaque commune du Val de Miège et villages limitrophes de la Haute-Joux dans cette forêt (1837)

1798–1837

Forêt du Mont de la Croix

EAC3439FF37	Procès contre la communauté de Rochejean. — Délimitation de la terre et seigneurie de l'abbaye de Sainte-Marie avec celles de Jean de Chalon ([mars 1311], 2 copies)	1312
EAC3439FF38	Transaction passée par-devant l'archidiaconat de Besançon entre les communautés de Labergement et de Rochejean, relative au parcours dans cette forêt et fixant les limites des deux communautés (original et 2 copies)	1438
EAC3439FF39	Transaction passée devant le sieur Guignard, tabellion général, entre l'abbaye de Sainte-Marie et les habitants du Brey, où les droits de parcours dans cette forêt, appartenant aux villages de Labergement et de Rochejean, sont réservés (2 copies)	1621
EAC3439FF40	Défenses signifiées aux habitants de Labergement, à requête de ceux de Rochejean, relativement à une difficulté qui les divisait sur les droits de parcours et de propriété (2 copies)	1724
EAC3439FF41	Procès-verbal de bornage entre les religieux et les habitants de Labergement (2 copies)	1733
EAC3439FF42	Permission accordée par le juge châtelain de la justice de l'abbaye aux habitants de Labergement et de Rochejean de laisser paître leur bétail dans cette forêt (1746, 2 copies). Les habitants prennent fait et cause pour leur pâtre dont le bétail avait été trouvé pâture dans cette forêt ; jugement de la justice de Rochejean qui renvoie les défendeurs sans amende ni dépens (1760)	1746–1760
EAC3439FF43	Démarches de la commune pour garder ses parcours : en conformité de la loi du 28 ventôse an VI, dépôt à la sous-préfecture de Pontarlier de tous les titres de la commune établissant ses droits ³ (1803) ; requête au préfet (1814) ; arrêté du conseil de préfecture qui maintient la commune dans tous ses droits (1815, 10 ex. imprimés) ; autre, en faveur de Rochejean (1815, 3 ex. imprimés)	1803–1815
EAC3439FF44	La commune demande la propriété d'un canton de la forêt pour compenser ses droits de parcours abolis (1820) ; arrêt du conseil de préfecture fixant les droits respectifs des communes de Labergement et de Rochejean (1833)	1820–1833

Redevances

EAC3439FF45	Procès soutenu par les habitants de Labergement contre les religieux de Sainte-Marie. Hugues de Chalon, sire d'Arlay, donne à l'abbaye de Sainte-Marie la terre de Rochejean (1365, copie) ; approbation de cette donation par Marguerite, comtesse de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, de Salins, <i>etc.</i> (1368) ; autre de Jean de Chalon confirmant cette donation (1390) ; testament de Hugues de Chalon portant confirmation de cette donation, à charge pour les religieux de célébrer une grand-messe quotidienne <i>etc.</i> (1388, copie)	1365–1388
EAC3439FF46	État des redevances dues aux religieux par les habitants ; les religieux doivent à chaque femme gisante de Labergement 36 michottes de froment comme elles se	

³ Cotes FF 37–42 ci-dessus.

	font ordinairement et comme il a été accoutumé du passé, la tradition rapportant que ce bienfait est dû à la charité d'une princesse appelée Dame Blanche	1624
EAC3439FF47	Traité passé entre les religieux de Montbenoît et le sieur Chevroton, leur abbé, par lequel ce dernier s'engage à leur distribuer toutes leurs prébendes de pain, vin, viandes, vestiaire et autres, comme ils les ont perçues par le passé	1629
EAC3439FF48	Bail des revenus de l'abbaye de Sainte-Marie au profit des sieurs Chaillet et Compagny (1662) ; autre, au profit de Claude et François Caffod, de Jougne (1666) ; autre, au profit de Hugues Prenelle, pour la somme de 14600 livres (1675) ; autre, au profit de François Vannod, de Pontarlier, pour la somme de 16700 livres (1683)	1662–1683
EAC3439FF49	L'abbaye n'ayant pas payé les michottes dues aux femmes gisantes, les habitants refusent de lui payer leurs redevances ; protestations du sieur Alexandre, notaire à Saint-Antoine, receveur des tailles de l'abbaye (1691) ; le fermier des revenus de l'abbaye, Fr. Vannod, s'engage à payer le cens des michottes, à condition que les habitants paieront leurs redevances ; délibération de la communauté décidant de poursuivre le sieur Vannod pour l'obliger à payer le cens des michottes qu'il doit pour toute la durée de son fermage (1693) ; compte rendu par Jean François Pone, de Vaux, co-fermier des revenus de l'abbaye, mentionnant la délivrance des michottes (1697) ; autre, rendu par Pierre Denis Compagny, aussi co-fermier, relatant cette délivrance (1708)	1691–1708

Pré de la Messe⁴

EAC3440FF50	Philippe Etienne, de Labergement, vend aux « gouverneurs de la messe des trépassés qui se dit et célèbre chaque lundi en l'église de Saint-Théodule » deux soitures de pré au lieu-dit <i>En la Bouillière</i> (1515, copie) ; dans les mêmes conditions, Humbert Robelet vend deux soitures de pré au même lieu (1518, copie)	1515–1518
EAC3440FF51	Procès intenté par les habitants de Labergement contre les frères Vuez, fermiers de la grange des Frettes, Antoine Charton, fermier de la grange de Beaumont, défendeurs, et les religieux, intervenants. La communauté ayant amodié le pré de la Messe enclavé dans les terres de l'abbaye, les défenseurs y ont conduit leurs troupeaux. Assignations des défenseurs devant le bailliage ; ordonnance de l'intendant autorisant les habitants à poursuivre les sieurs Vuez et Charton	1773
EAC3440FF52	Sentence d'intervention contre les religieux revendiquant la propriété du pré de la Messe ; défenses des habitants ; production de pièces ; jugement ordonnant descente ; procès-verbal de cette descente	1774
EAC3440FF53	Mémoire pour les habitants contre les religieux ; sentence du bailliage maintenant les habitants dans la propriété et possession du pré de la Messe, et condamnant les religieux et leurs fermiers à réparer le préjudice causé aux habitants	1775
EAC3440FF54	Nomination d'experts pour l'estimation des dommages	1776

⁴ Voir aussi FF 106–110.

Eglise Saint-Théodule

- EAC3440FF55 Procès intenté devant le bailliage d'Aval par les habitants de Labergement et de Remoray contre ceux de Vaux-et-Chantegrue. Visite de l'église Saint-Théodule par le procureur général de l'archevêché, le sieur de Basle : « *Il a été remarqué et reconnu que en l'église parochiale dudit lieu estoit très nécessaire pour la décoration de ladite église y avoir une petite sacristie pour serrer les habits servants à l'autel, que pourra estre faicte convenablement sans en rien offenser ou interresser ladite église, en un lieu soubz le grand aultel, du costel de vent à main dextre ; item une chappe pour les processions et bénédictions et s'en servir aux jours solennels ; de plus y faire une imaigne du patron aultre que celle qui est présentement, laquelle pour la vieillesse est difforme ; et pour ce j'ai déclaré aux habitants dudit lieu tant en leurs noms que des aultres tenus à contribuer aux réparations de ladite église qu'ils deussent faire leur devoir, autrement que je dresserais poursuite* » etc. 1582–1598
- EAC3440FF56 Après avoir communiqué cette décision aux habitants de Remoray et de Vaux-et-Chantegrue, paroissiens de ladite église ayant de tout temps contribué aux réparations pour un tiers chacun, les gouverneurs et scabins adressent une requête au bailliage d'Aval en vue d'obliger lesdits paroissiens de contribuer aux réparations de leur église ; sous prétexte qu'ils ont une église dans leur village, les habitants de Vaux-et-Chantegrue refusent leur participation ; mais dans un traité de 1507, cette église est qualifiée de « chapelle Notre-Dame » ; ils sont obligés d'aller à l'église paroissiale Saint-Théodule pour les fêtes solennelles, dont ils sont paroissiens 1599
- EAC3440FF57 Etat des frais occasionnés par ce procès, dans lequel il est fait mention d'une recette de 58 francs à laquelle a été condamnée la communauté de Vaux-et-Chantegrue, ainsi que du marché pour la repeinte du saint patron (1601) 1601

Pré Caillon

- EAC3440FF58 **Procès contre les habitants de Fourcatier.**— Enquête contre les habitants de Fourcatier et Maison-Neuve sur le droit de propriété du pré (s.d.) ; arrêt du parlement de Dole maintenant les habitants de Labergement dans la possession de ce communal (1590). Autres pièces d'une contestation territoriale entre les deux communautés (1721) 1590–1721

Procès en matière d'impôts, contre les habitants de Remoray

- EAC3440FF59 Les habitants de Remoray auraient imposé quelques particuliers de Labergement possédant des biens dans des cantons qu'ils revendiquent comme leur propriété (1686) ; remontrances établissant que les cantons litigieux sont communs entre les deux communautés (1683).
Enquêtes ; remontrances des habitants de Remoray déclarant que les cantons situés au couchant leur appartiennent, tandis que ceux situés au levant sont à Labergement, demandent en conséquence que soient déclarés comme leur appartenant les cantons appelés Les Détourbes, La Dresine, Le Vernois, Les Lattes, Les Iles, et autres jusqu'au communal des Buclées, et qu'ils ont droit d'imposer les particuliers qui y possèdent des héritages (1684).
Jugement de l'intendant déclarant que les cantons situés entre le bief du milieu jusqu'au pré des Lattes demeureront communs aux deux communautés, qui ne pourront réciproquement les imposer (1684).
Somme faite aux habitants de Remoray de délimiter le canton des Détourbes (1685).

Délimitation de parcours communs sur des terres labourables et prés dits Aux Détourbes, Pré d'Enclement, La Dresine, Les Passages, Champs Genets, Vurpillière, Table Ronde, Corne aux Moines, *etc.* (1685)

1683–1685

Pré d'Enclement

EAC3441FF60 **Procès contre les religieux de Sainte-Marie.**— Requête adressée par les religieux au présidial de Salins, pour dire que le pré d'Enclement, situé près du village de Remoray, a été imposé simultanément par les deux communautés (1712).

Les habitants de Labergement démontrent que ce pré a été déclaré commun entre les deux communautés par sentence de l'intendant du 6 septembre 1685, avec pouvoir à chacune d'imposer les exploitants et possesseurs des terres qui tomberont à leurs lods ; répliques des religieux ; sentence du présidial de Salins contre les religieux (1713).

Les habitants de Labergement en appel devant la cour des comptes de Dole ; sentence de cette cour les condamnant à une amende de 12 livres et aux dépens (1714)

1712–1714

Pré du Haut

EAC3441FF61 **Procès contre Claude Martin et la communauté du Brey.**— Requête adressée au présidial de Salins par Claude Martin, de Labergement, lui demandant d'appeler les habitants du Brey et de Labergement pour convenir entre eux sur quel territoire est situé le pré du Haut lui appartenant et qui a été compris dans le répartition des impôts de l'une et l'autre (1714).

Défenses et exposé des motifs de Claude Martin, démontrant que dans plusieurs actes de vente antérieurs ce pré est spécifié comme étant sur le territoire du Brey, que par conséquent il ne peut être imposé à Labergement (1715).

Inventaire de production de pièces ; les habitants de Labergement démontrent à leur tour que le pré en litige est sur leur territoire, parce que la contrée où se trouve cette pièce est de la directe de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie comme tout leur territoire, tandis que celui du Brey est de la seigneurie de Rochejean, qui n'a point de juridiction sur celle de Sainte-Marie (1715)

1714–1715

Fondations

EAC3441FF62 **Procès contre l'abbé Faivre, curé de Saint-Théodule de Labergement.**— Requête présentée au bailliage de Pontarlier par l'abbé Faivre, à l'effet de se faire payer la somme de 72 livres due par les échevins de la communauté, pour fondation de 108 messes ; défenses des habitants qui prétendent que cette fondation doit être réglée par les fabriciens qui ont fait dire les messes. Jugement au profit de l'abbé Faivre

1739

Entretien de l'église

EAC3441FF63 **Procès contre l'abbé Faivre, curé de Saint-Théodule.** - Sommutation faite au sieur Mathieu Faivre, à requête d'Alexis Martin, fabricien, par laquelle il le requiert de ne pas attoucher, ni par lui ni par aucun ouvrier, aux meubles et autres objets à l'usage de l'ancienne et de la nouvelle église, ainsi qu'à la maison curiale et à ses dépendances, les paroissiens pourvoyant suffisamment à leur entretien (1746).

Autre assignation, à André Saillard, de la part du curé, de comparaître devant les officiers du bailliage, pour être condamné à remettre entre ses mains et pour

être employée à la restauration du retable de l'église le produit de la quête qu'ils ont faite ensemble pour l'entretien de ladite église ; défenses d'André Saillard ; sentence, dont appel condamnant le sieur Faivre aux dépens de l'instance (1746).

Appel signifié au sieur Saillard ; sentence du parlement condamnant l'appelant à l'amende et aux dépens (1747)

1746–1747

Succession Ferreux

EAC3441FF64 **Procès contre l'abbé Faivre.** - Assignation donnée à requête de l'abbé Faivre, aux habitants de Labergement, demandant à ces derniers de lui rendre compte de l'emploi des sommes qu'ils ont touchées des héritiers du sieur Ferreux, son prédécesseur (1746).

Ecritures de défenses des habitants ; sentence du bailliage déboutant de ses fins le sieur Faivre, et le condamnant aux dépens ; appel de cette sentence ; elle est confirmée (1747) ; frais du procès (1756)

1746–1756

EAC3441FF65 **Procès soutenu par François et Claude Joseph Petithuguenin, de Labergement, Jacques François Petithuguenin, médecin, et Ignace Cart, de Mouthe, et les habitants de Labergement intervenant et appelés en cause contre les religieux de Mont-Sainte-Marie.** - Copie du bail des dîmes de Labergement, faite au profit des sieurs Petithuguenin, père et fils, par lesdits religieux (1753) ; état de frais (1754) ; jugement condamnant les consorts Petithuguenin et Cart, co-fermiers des dîmes, à verser par provision, aux religieux, la somme de 1500 livres sur le total des termes échus de leur bail (1758)

1753–1758

EAC3441FF66 **Id.** - Ordre de saisie des biens de ces fermiers ; opposition à cette saisie ; défenses et moyens d'opposition ; les fermiers n'ont joui des dîmes que partiellement et de ce fait refusent de payer en entier le prix du bail ; pour une partie, l'arrêt du parlement l'avait réduite au dix-huitième et pour l'autre l'avait supprimée totalement, de sorte que les conditions ne sont plus les mêmes ; assignation des fermiers ; état des terres labourables de Labergement

1759

EAC3441FF67 **Id.** - Sommation faite aux habitants d'avoir à livrer aux fermiers les « coupes de moissons et fourrages » à eux laissées par leur bail de 1753 ; requête des défendeurs demandant que leur bail soit diminué de prix à proportion de la diminution des dîmes ; délibération des habitants et communauté de Labergement, nommant des procureurs spéciaux chargés de soutenir leurs intérêts dans ce procès ; autre, par laquelle ils demandent à être reçus intervenants ; copie d'assignation pour ces derniers ; sentence sur opposition pour les religieux

1759

EAC3442FF68 **Id.** - Etat des particuliers de Labergement qui ont fait charrue

1760

EAC 3442FF69 **Id.** - Requête des défendeurs faisant connaître qu'ils se désistent de toute demande en indemnité, sur le fait des coupes de moissons, et concluant à ce qu'ils soient indemnisés pour les levées des moissons sur le pied d'une mesure d'avoine par chaque feu, ou à voir leur bail réduit à proportion de ce qui s'y manquera, soit pour la quantité, soit pour la qualité des grains

1760

EAC3442FF70 **Id.** - Les religieux se plaignent de l'entente « frauduleuse » qui existe entre les sieurs Petithuguenin et les habitants ; inventaire de pièces

1760

EAC3442FF71 **Id.** - Les parties demandent que le procès soit jugé dans l'état où il se trouve ; copie de sentence dont appel rendue à l'instance d'entre les parties

1760

EAC3442FF72	Id. - Lettres d'appel ; assignations ; avis du professeur Seguin déclarant que les sieurs Petithuguenin ne sont pas fondés à interjeter appel ; correspondance	1760
EAC3442FF73	Id. - Observations des religieux ; arrêt du parlement décidant de surseoir à l'exécution de la sentence d'appel	1760
EAC3442FF74	Id. - Compromis passé entre les religieux et le sieur Mermot au sujet du droit de patronage mortuaire et oblations qu'ils demandent à ce dernier et que celui-ci soutient ne pas leur devoir ; correspondance	1760
EAC3442FF75	Id. - Mémoire de griefs pour les sieurs Petithuguenin et Cart ; états de frais ; inventaires de pièces	1764
EAC3442FF76	Id. - Correspondance (1772, 1774) ; mémoire de griefs (1773) ; inventaire de pièces (1773)	1772–1774
EAC3442FF77	Id. - Accord entre les parties pour mettre fin à ce procès ; correspondance	1777

Dîmes

EAC3442FF78	Lettres d'appel ⁵ des habitants de Labergement ; assignation ; résumé de ce procès rédigé par l'abbé Mermot, curé de Labergement, 76 p. ; les religieux demandent l'exécution du jugement dont appel ; avis des sieurs Guillemain, Seguin et Verny, professeurs à Besançon, déclarant que les habitants sont fondés à soutenir l'appellation interjetée de la sentence du bailliage de Pontarlier ; inventaire de pièces ; procès-verbal de reconnaissance de la récolte apparente à Labergement ; les experts à cet effet déclarent que le territoire est très montueux et aride, exposé à la gelée avant les récoltes, que l'on coupe souvent en herbes les pois, pesettes, avoines, <i>etc.</i> ; mémoire de réponses pour les religieux contre les habitants appelant de sentence rendue au bailliage de Pontarlier le 9 mai 1755, et les frères Rochat, adhérents à l'appellation (imprimé de 12 p., 2 ex.)	1755
EAC3442FF79	Le sieur Boisot, abbé commendataire de Sainte-Marie, demande au parlement d'être reçu intervenant ; requête des habitants demandant à être maintenus dans le droit de payer la dîme en grains, à raison de deux mesures par journal ensemencé de grains, <i>etc.</i> ; visites et reconnaissance des fonds ensemencés du territoire ; Pierre Paillard, de Métabief, choisi par les habitants pour vaquer à cette reconnaissance, déclare en faveur des habitants, qu'il a été menacé et injurié, tant par l'expert des religieux que par eux-mêmes, pour avoir manifesté son indignation sur leur manière d'opérer ⁶ (1756)	1756

Le Fuverat

EAC3443FF80	Procès contre les religieux. - Pièce d'un procès contre l'abbaye	1699
EAC3443FF81	Id. - Assignation donnée à Pierre Authier pour avoir laissé paître son bétail dans le Fuverat et la grange du Pavot ; défenses signifiées par l'échevin de Labergement au sieur Laresche, procureur d'office, à l'occasion du rapport qu'il a fait contre les bergers surpris dans le Fuverat ; requête adressée à l'intendant par les habitants, demandant la permission de plaider ; autorisation accordée ; les habitants produisent les titres de propriété du Fuverat ; les religieux se	

⁵ Pour le commencement de ce procès, voir les cotes FF 2–3.

⁶ Pour la suite du procès, voir la cote FF 4.

	désistent ; les habitants demandent que sentence soit rendue afin qu'à l'avenir ils ne soient pas inquiétés	1755
EAC3443FF82	<i>Id.</i> - Sentence du bailliage condamnant le procureur de l'abbaye ; correspondance ; délimitation du Fuverat	1756
EAC3443FF83	<i>Id.</i> - Délimitation	1806–1816

Procès contre le curé de Labergement et les religieux de Mont–Sainte–Marie

EAC3443FF84	Copie d'une ordonnance rendue par l'intendant, à requête des religieux du Mont–Sainte–Marie, annulant un traité de 1702 qui avait affranchi les villages de Vaux, Chantegrue, Saint–Antoine et Remoray de toutes fournitures et contributions au presbytère de Labergement	1756
EAC3443FF85	Transaction : les fonds possédés par le sieur Mermot et provenant de la fondation du sieur Rochat en 1705, seront et demeureront affectés envers l'abbaye de la dîme réglée par arrêt du 21 mai 1762, mais les religieux ne l'exigeront pas du sieur Mermot tant qu'il sera possesseur de la cure de Labergement ; correspondance	1764
EAC3443FF86	Délibération de la communauté nommant procureurs spéciaux les sieurs Pierre J. Authier et Augustin Bressand, et leur donnant pouvoir d'intervenir dans le procès des religieux contre le sieur Mermot, leur curé ; avis de l'avocat Lobereau estimant qu'à vue de la précédente délibération les habitants sont fondés à intervenir pour faire révoquer la provision donnée contre leur curé ; mémoire	1769
EAC3443FF87	Ordonnance de l'intendant homologuant la précédente délibération et donnant aux habitants la permission de plaider ; requête adressée au bailliage de Pontarlier par les habitants, concluant à ce qu'ils soient reçus intervenants et demandant à être affranchis du traité de 1702 sur les redevances, et les corvées de charrue qu'ils doivent pour la culture des fonds de l'ancienne dotation de la cure, <i>etc.</i>	1770
EAC3443FF88	Jugement d'intervention ; mémoires de défenses pour les habitants	1770
EAC3443FF89	Inventaires de pièces ; mémoires et observations	1770
EAC3443FF90	Jugement définitif condamnant les habitants et l'abbé Mermot, déclarant que les religieux jouiront perpétuellement non seulement des fonds relâchés par le sieur Mermot, mais encore de tous les biens compris dans l'ancienne dotation de Pierre Rochat	1770
EAC3443FF91	Acte d'appel pour les habitants ; délibération de ces derniers portant procuration pour la poursuite de l'appel de la sentence que les religieux sont obtenue contre eux	1770
EAC3443FF92	Inventaires de pièces ; arrêt du parlement ; lettres de rescision de l'acte de 1702 pour les charges et redevances imposées et reconnues par les habitants	1771
EAC3443FF93	Factums imprimés produits par les différentes parties	1771–1772
EAC3444FF94	Arrêt du parlement de Besançon qui reçoit les habitants appelants comme d'abus du décret de 1702	1772
EAC3444FF95	Mémoires, inventaires de pièces, correspondance	1772

- EAC3444FF96 Mémoire pour le sieur Mermot et les habitants (imprimé, 62 p.) 1778
- EAC3444FF97 Jugement du parlement en faveur des habitants et du sieur Mermot, condamnant les religieux à payer à ce dernier la redevance de trois mesures d'orge à compter du jour où celui-ci a fait l'option, aux deux tiers des dépens, l'autre tiers compensé entre eux et ledit Mermot, sous le bénéfice de la déclaration qu'eux seuls sont chargés de la portion congrue du curé, jadis de Saint-Théodule et actuellement de Labergement, qu'ils n'exigeront que cinq sols pour le quart des deux poses de charrue lorsqu'ils ne commanderont pas les corvées ; maintenant les habitants en qualité de paroissiens de Saint-Théodule dans la propriété et jouissance de l'ancien cimetière de cette église ; déclarant abusif le décret archiépiscopal de 1702 condamnant les religieux à l'amende de l'abus, *etc.* 1780

Procès contre les religieux de Mont-Sainte-Marie

- EAC3444FF98 Assignations données par les religieux à Alexis Martin, Claude François Saget, Philippe Antoine Barthet et aux habitants de Labergement, demandant à être maintenus dans la jouissance et possession du droit de percevoir sur chaque habitant la redevance d'une mesure d'orge et d'une mesure d'avoine (1758) ; témoignage, arrêts du bailliage (1759) 1758–1759
- EAC3444FF99 Ecritures de défenses pour la communauté de Labergement, faites par l'avocat Droz, concluant à ce que les demandeurs soient déboutés de leurs fins ; requête des mêmes à l'effet d'être exemptés du droit de coupe des moissons lorsqu'ils n'ont point charrue ; jugement du bailliage qui reçoit intervenants les habitants et communauté 1761
- EAC3444FF100 Règlement des frais (1767) ; avis de l'avocat Verny (1770) ; Délibération de la communauté (1772) 1767–1767

Procès contre les frères Vuez, de la grange des Frettes

- EAC3444FF101 Rapport des gardes messiers de Labergement qui ont trouvé les fermiers de la grange des Frettes, dépendant de la manse conventuelle de Mont-Sainte-Marie, faisant paître leur bétail sur plusieurs prés proches du moulin dudit lieu, appartenant à plusieurs particuliers de Labergement. Assignation donnée à requête des habitants aux frères Vuez, fermiers de ladite grange, pour se voir condamner à réparer les dommages causés par leur bétail 1772
- EAC3444FF102 Délibération homologuée des habitants demandant de poursuivre les délinquants. Assignation délivrée aux frères Vuez ; défenses de ces derniers, prétendant avoir le droit de faire paître leur bétail sur les dits prés comme les habitants l'ont de faire paître le leur sur le domaine des Frettes après les premiers fruits levés 1773
- EAC3444FF103 Jugement appelant en cause les religieux. Requête de ces derniers demandant à être reçus intervenants et à prouver que les fermiers des Frettes possèdent de temps immémorial le droit de parcours sur les prés de Labergement, droit réciproque pour les prés de l'abbaye. Jugement du bailliage recevant intervenants les religieux.
Délibération prise par les religieux assemblés capitulairement : il est de leur intérêt de poursuivre les présents procès. Requête des habitants pour être maintenus dans la propriété des prés où les frères Vuez ont conduit leur bétail.
Inventaires de pièces. Jugement de l'intendant qui déclare qu'à l'avenir les granges de l'abbaye demeureront séparées de la communauté de Labergement à laquelle elles étaient unies pour les impôts ; qu'il sera fait deux rôles, un pour

les habitants, l'autre pour les sept granges de l'abbaye, connues sous les noms de La Taverne, Les Frettes, Beauregard, Derrière-le-Mont, Montrainsan, Champ-Nouveau et Beaumont.

Mémoire en faveur des habitants dressé par l'avocat Barbaud dans lequel il prouve que les fermiers des Frettes n'ont jamais eu le droit de parcours sur le territoire de Labergement

1774

EAC3444FF104 Inventaire de pièces (1775). Sentence du bailliage de Pontarlier qui maintient les habitants dans la propriété des domaines litigieux. Correspondance

1775

EAC3444FF105 Correspondance (1776–1777). Requête en conclusions présentée au parlement par les habitants de Labergement (1777)

1776–1777

Procès contre l'abbé Mermot, curé de Labergement

EAC3445FF106 Requête des habitants à l'archevêque (1781). Copie du décret diocésain déclarant que le pré dit « De la Messe » avait été acquis au profit de la messe pour les trépassés qui devait se célébrer dans l'ancienne église de Saint-Théodule, pour les défunts de toute la paroisse (1782)

1781–1782

EAC3445FF107 Assignation donnée aux habitants de Labergement, à requête du sieur Mermot, demandant qu'ils soient condamnés à lui payer la somme de 52 livres pour honoraires de 52 messes dites en accomplissement de la fondation dite « messe des trépassés » (1783). La communauté délibère : il est important de se pourvoir devant le parlement pour s'en faire recevoir appelant comme d'abus du décret de l'archevêque de 1782 qui règle la messe des trépassés comme fondation (1784)

1783–1784

EAC3445FF108 Supplique à l'intendant. Avis du sieur d'Auxiron déclarant que la messe des trépassés n'est pas de fondation

1785

EAC3445FF109 Nouvelle requête du curé Mermot à l'effet de se faire payer la somme de 104 francs pour 104 messes célébrées pour l'accomplissement de cette prétendue fondation. Inventaire de pièces

1786

EAC3445FF110 Moyens d'appel fournis par les habitants démontrant que dans le principe la messe des trépassés n'était dite qu'à la dévotion de particuliers qui avaient nommé des gouverneurs chargés de recevoir les collectes destinées à la célébration desdites messes qui restaient subordonnées à la volonté des paroissiens ; plus tard, ces derniers avaient librement destiné le revenu de ce pré à la célébration de la messe

1787

Procédures diverses

EAC3445FF111 Procès-verbal de délits constatés dans les forêts de l'abbaye (1724). Jugement de la justice de l'abbaye condamnant les héritiers de Louis Defrasne pour anticipation sur le communal (1727)

1724–1727

EAC3445FF112 **Délit de parcours.** - Plusieurs particuliers de Labergement ont fait paître leur bétail dans les bois de Rochejean

1735–1736

EAC3445FF113 *Id.* - Rapports des gardes de l'abbaye contre plusieurs particuliers de Labergement, à requête des habitants de Remoray (1756). Sentence contre Pierre Martin et ses neveux, fermiers de la grange de Beaumont, pour avoir fait pâturer leur bétail en la Combe des Pavots (1758)

1753–1758

EAC3445FF114	Rapport sur les pâtres de Labergement, pour délits divers constatés par les gardes de l'abbaye	1760–1767
EAC3445FF115	Délits forestiers	1771–1772
EAC3445FF116	<i>Id.</i>	1787–1788
EAC3445FF117	<i>Id.</i>	1789–1790

GG Cultes, instruction, assistance publique

Registres paroissiaux

- EAC3446GG1 **Baptêmes et mariages (1533-1593).**— Baptême de Raymond Noiret, Guillaume Saillard, Claude Besançon, Pierre Boguillard, Pierre Petite, Perrenette Deniset (1533); Jean Beschet, de Remoray, Louise Lhomme, Perrenette Lonchamp (1534); Claude Chagrot, Louise Michel, Pierre Gradol, Jean Charnaud (1536); Pierre Girod (1536); Antoine Defrasne, Jean Chevillard (1538); paraphe du sieur de Montureux, procureur fiscal; Pierre Compagny, Guillaume Rochat (1540); Claude Boquillard, qui eut pour parrain Claude Compagnie, religieux du Mont–Sainte–Marie, Marie Oudet (1545); François Defrasne⁷ (1546). Registre continué par Jean Croillot, curé de la paroisse; baptême de Guillaume Barthet (1556); Pierre Lonchamp, Richard Roubelet, Claude Dodard (1557); Henriette Compagny (1558); Désiré Authier, Claude Compagny, Claude Peletier (1558); Amédée Laresche, Jean Etienne, Claude Danserre, Claude Mesny, Guillaume Corbet, de Remoray (1559); paraphe du procureur Humbert Claude Baillod, dit Compagny; Etienne Lyon, Claude Oudet (1560); Nicolas Ferreux (1560); Georgette Roy, de Remoray (1579); Perrenette Lucas, de Remoray (1580). Antoine Defrasne, ordonné prêtre le 29 mai 1614, curé de Saint–Théodule le 29 novembre 1639 et décédé le 29 novembre 1670, « *mortuus in odorem suavitatis, jacet in ecclesia Sti–Theoduli* », 1583. Jeanne Credo, du Brey (1584); Rose, fille de Pierre Compagny et de Marie Vannod (1587); Jean Regnaud⁸ (1590). Mariages: Claude Chevillard et Perrenette Roubelet (1579); Claude Lonchamp et François Charles (1580); Antoine Compagny et François Deleule, de Fourcatier, Hugues Besançon, de Remoray et Jeanne Saillard (1589); Claude Lonchamp de Remoray et Jeanne Deleule, de Fourcatier (1590); Edmond Martin et Catherine Marie, de Métabief (1591); Nicolas Rochat et Jacqueline, fille de Jean Vannod, notaire, des Maisons du Bois (1593). 1533–1593
- EAC3446GG2 **Naissances (1590-1638).**— « *In hoc volumine dies, anni, menses atque nomina cujuslibet infantis baptisati in ecclesia Sti–Theoduli, necnon parentum seu susceptorum ejus continentur, per me Claudium Defrasne curionem seu rectorem ejusdem loci, ab octavo octobris, annoque 1590.* » Baptêmes: Claude Defrasne, fils d'Edmond et d'Henriette Compagny, Antoine Baillet, qui eut pour parrain Anthoine Mouthet, prieur de Saint–Point (1591); Philibert Lonchamp⁹, Simon Petite–Parret, de Remoray¹⁰ (1592); Jean Compagny, Claudia Jean, de Remoray (1593); Rose Grenet, du Brey, Anatole Dumont, Claudia Prince, de Chantegrue (1594); Louise Gillard, de Boujon, Claude Meny, de Remoray, Jeanne, fille de Claude Retillet, de Foncines, Antoine, fils

⁷ Parrain: François Charles, prieur et religieux de Mont–Sainte–Marie.

⁸ Parrain: frère Danserre, professeur de Mont–Sainte–Marie.

⁹ Parrain: Philibert Charreton, abbé de Mont–Sainte–Marie.

¹⁰ Parrain: Simon Moulin, religieux.

de Claude Paillard, de La Longeville, diocèse de Lausanne, Antoine Compagny, Pierre Lonchamp–Savoie, Catherine Labet, du Petit Malpas (1595) ; Pierre Besançon¹¹ (1602) ; Madeleine, fille de Jean Vuillod, dit Trouillet, Barbe Truitte, de Fourcatier, Antoine Delizet, Jeanne Junod (1603) ; Louise Goguillon, Claude Compagny, Claude Marchand, de Vaux, Richard Martin (1605) ; Nicolas Viennet, du petit Malpas, Claudia Compagny¹² (1606) ; Claude, fils de noble Maximilien Charreton, de Chassey, Etienne, fille de Claude Chagrot, notaire¹³ (1607) ; Pierre, fils de Claude Bulle, du Loutelet, Claude Bressand¹⁴ (1608) ; Jeanne, fille d'Amédée Python, savoyard, Amédée, fils de Richard Bressand, notaire (1609) ; Claude Martin, de la Grange de Beaumont¹⁵ (1611) ; Jean Favrot (1614) ; Claude, fils de Richard Bressand et de Christine Baverel¹⁶, (1615) ; Anathole Géant, de Remoray, Claude Lonchamp (1616) ; Amédée, fils de Jacques Court, de Beaufort en Savoie, et de Louise Géant, de Remoray (1619) ; Gabriel, fils de Pierre Mariotte, de Vitrey¹⁷ (1624) ; Etienne, fils de Claude Maire et de Marie, de La Ferrière, Jacques Besançon (1625) ; Gabriel Saulbard, de Remoray (1626) ; Sébastien, fils d'Horace Dothe, de Gruyère, en Suisse (1630) ; Pierre Sombarde, Antoine Chagrot (1636).

1590–1638

EAC3446GG3

Baptêmes (1640-1669), mariages (1640-1669) et décès (1650-1669).– Baptêmes : Antoine François Besançon¹⁸ (1641) ; Pierre Besançon¹⁹ (1641) ; Rose, fille de Claude Dame et de Françoise Pilod, de La Chapelle d'Huin (1642) ; Léger Mariotte²⁰ (1644) ; Antoine, fils de Michel Guyon, de Villars–Saint–Georges près Quingey, Philippe, fils d'Anatole Boisson, de Boujailles (1645) ; Pierre, fils d'Antoine Laffely, du Petit Saint–Antoine (1746) ; Jean, fils de Vincent Millon, de Romainmôtier (1647) ; Claude, fils de Pierre Loye et de Marguerite Bourry, de Chantegrue (1648) ; Vincent Chagrot²¹, Jacques, fils de Claude Pone, de Notre–Dame de Vaux²² (1649) ; Claude, fils de Vincent Poix et de D. Gresset, de La Ferrière (1652) ; N., fils de François de La Cour et de Guillemette La Forêt, de Mantoche, près de Gray²³ (1655) ; paraphe de dom Parreau, prieur de Jussey (1657) ; Nicolas, fils de Claude Antoine Maussan, de Montferrand (1664) ; Jean François, fils d'honorable Pierre Etienne Duclos (1665). Mariages (1640-1669) : Claude Maire, de Labergement, et Denis Michel, de Mignovillars (1640) ; Antoine Saget–Defrasne et Claudia Loye, de Chantegrue (1642) ; Claude Bonjour, des Hôpitaux–Vieux et Claudia Chagrot (1647) ; Mathieu Mariotte, de Remoray et Jeanne Guillemette Besançon (1650), Etienne Compagny et Françoise Pone, de Notre–Dame de Vaux, François Lucas et Jeannette Mariotte, de Remoray, Jean, fils de Pierre Bressand, notaire, et Jeanne Laresche, de Malbuisson (1650) ; Jacques Jean, dit Toublanc, de Remoray, et Guillemette Viennet, du Petit Malpas (1654) ; Claude Rebelet et

¹¹ Il fut abbé de Rosières pendant 22 ans et mourut le 21 décembre 1668.

¹² Parrain : Claude Chagrot, notaire et receveur de Mont–Sainte–Marie.

¹³ Parrain : Amédée guignard, procureur de l'abbaye de Mont–Sainte–Marie.

¹⁴ Il devint capucin.

¹⁵ Parrain : Claude Canivet, natif de Montperreux et vicaire de Saint–Antoine de Rougebief.

¹⁶ Parrain : Claude Baverel, clerc juré à la cour de Dole et natif de Lièvremont.

¹⁷ Parrain : Sébastien Courtot, de Bethoncourt, notaire et procureur de Gabriel Durand, docteur en Sorbonne et abbé de Mont–Sainte–Marie.

¹⁸ Religieux à Rosières.

¹⁹ Religieux et prieur de Rosières.

²⁰ Capucin.

²¹ Ordonné prêtre en mars 1674.

²² Père de l'Oratoire.

²³ Baptisé en présence du comte de Saint–Amour, son oncle paternel.

Nicolette Rochat (1656) ; Etienne Mariotte et Maria Besuchet, de Mouthe (1657) ; Philippe Defrasne-Saget et Claudia Saillard (1658) ; Jean Deniset dit Credo, du Brey et Perrenette Moreau, de La Villedieu (1659). Décès : Denis Saillard, dit La Pierrette (1650) ; Claude Petite, de Remoray, « *gladio occisus* » (1651) ; Françoise Deleule, mère du procureur Compagny (1652) ; Antoine Rebelet, « *occisus gladio* » (1655) ; Anathole Barthet, « *submersus acquis* » (1658) ; Claudia Blondeau, épouse de Nicolas Rochat (1665).

1640–1669

EAC3446GG4 **Baptêmes, mariages, sépultures (1670-1695). Mariages (1668-1696) et décès (1668-1697).**— Décès : Pierre Mariotte, enterré du côté de l'évangile, dans l'église de Labergement, Claude Martin, « *arma gesserat ab adolescentia in Germania pro imperatore et domo Austriaca, per annos viginti, deinde Italiam peragravit, sepultus in ecclesia* » (1670) ; Antoine Compagny, procureur fiscal de l'abbaye, « *jacet in choro ecclesiae* » (1675) ; Edmonde Compagny, veuve de Jacques Rouget, de Mouthe, notaire, « *cujus corpus sepultum est ad angulum septi altaris B.M.V.* » (1672) ; Claude Frère, juge et châtelain de Rochejean, de Mont-Sainte-Marie et de Mouthe (1681) ; André Bressand, tabellion de Mont-Sainte-Marie (1689) ; Anne Catherine Bressand, épouse de Pierre Denis Compagny, procureur et tabellion de Vaux et de Sainte-Colombe (1692). Liste des paroissiens confirmés par l'évêque de Lausanne (1690). Mariage de Humbert Renaud, de Remoray et de Marie Serrette, de Froidefontaine (1693).

1670–1693

EAC3447GG5 **Baptêmes (1669-1696).**— Baptême : Anne Sybille, fille de Bernard Schemit²⁴ (1669) ; Vincent Defrasne, Guillaume Mariotte, Edmond Bergère (1671) ; Jacques, fils d'André Petithuguenin et d'Anne Claude Boivin (1672) ; Pierre Ferreux (1675) ; Jacques Meny, Antoine Martin, Pierre Marin, Gabriel Chagrot (1676) ; Claude Grivet, Marie Appoline Prenelle (1678) ; Claude, fils de Jacques Rousselet et de Claudia Ferreux, demeurant à Tarcenay (1678) ; Hugues, fils de Pierre Denis Compagny, notaire, et de Catherine Bressand (1681) ; Françoise, fille de N. de Pradel, militaire (1683). Registre continué par Claude Pareau, curé de Saint-Théodule (1685). Baptêmes : Jacques François Compagny, Pierre Defrasne, Etienne Rousseau, Jacques Peletier, Jacques Nérét, Claude Martin, Anne Marie Biérix (1688) ; Jeanne Claude, fille de Jean Deleule, du Touillon (1693) ; Jean Antoine, fils de Claude Charreton, du Brey (1694) ; Nicolas Nicolet²⁵ (1694) ; Claude Denis Laffely, Simon Oudet, Jean Antoine Petite, Anne Dansard (1695) ; Pierre Martin (1696).

1669–1696

EAC3447GG6 **Baptêmes, mariages et sépultures (1696-1731).**— Mariages : Jean Claude Petite, de Remoray, et Catherine Laresche, du Loutelet, Claudy Martin et Claudia Paris, de Malpas (1696) ; Jean Antoine Bressand et Pierrette Petithuguenin, Jacques Fumey, de Foncine, et Catherine Defrasne (1697). Décès : Désiré Maréchal, de Grandvaux (1698) ; Jacques François Compagny (1699). Mariages : Claude Lucas, de Remoray et Françoise Serrette, de Froidefontaine (1699). Jean Pareau établit la confrérie du Saint-Sacrement de l'autel et fixe sa demeure à Labergement, où les curés demeureront à perpétuité (16 mars 1702). Bénédiction du cimetière (9 avril 1702). Mariages : Aimé Defrasne-Saget et Françoise Paillard, de Métabief (1702) ; Nicolas Charreton, du Brey et Claudine Barthelet, de Saint-Point (1703). Décès : Claudy Charreton, du Brey²⁶ (1709) ; Jacques de Lémoin, de Carcassonne, maréchal des logis en la compagnie de M. de Champeron au régiment de Noailles (1710). Mariages : Simon Moreau, des Maisons du Bois, et Jeanne Françoise Roubelet

²⁴ Parrains : Gérard Rosse et Georges Stephan, « *omnes germani milites equites pro rege nostro Carolo secundo* ».

²⁵ Parrain : Nicolas Riffiaux, de Bulle.

²⁶ Tué par son cheval.

- (1716) ; Claude Denis Laffely, du Loutelet et Jeanne Marie Maire (1716) ; Ignace Deniset–Credo, du Brey et Clauda Marie Vernier, de Mignovillars (1718) ; J.–B. Oudet et Bonaventure Pourchet, des Allemands (1719). Nomination de Jean Pareau, nommé à la paroisse des Hôpitaux, est remplacé par Claude Ferreux (1722). Décès d'Antoine Deniset²⁷ (1724). 1696–1731
- EAC3447GG7 **Baptêmes, mariages et sépultures (1759-1764).**— Décès : Antoine Claude Tavernier, brigadier des postes (1759). Naissance : Pierre Joseph, fils de Jacques Jery, des Fourgs, brigadier des fermes du roi, et de Anne Claudine Côte–Colisson (1759) ; Pierre André Loye (1760). Décès : dame Claudine Nicole Colin, veuve de feu monsieur Michaud, seigneur de Doubs, maire de Pontarlier (1763) ; François Petithuguenin, chirurgien (1764). 1758–1767
- EAC3447GG8 **Baptêmes, mariages et sépultures (1768-1789).**— Mariage : Claude Simon Poulet, de Bief–du–Fourg, et Catherine Françoise, fille de Charles Joseph Compagny, ancien lieutenant particulier du bailliage de Pontarlier (1768) ; François Xavier Gagneur, de Pontarlier et Jeanne Claudine Dansard (1769) ; Claude Etienne Faivre, chirurgien, et Jeanne François Quintaud, de La Planée (1771). «*Le 2 juin, pendant la matinée, il a neigé très fort pendant une demi-heure, et la nuit du 2 au 3 du même mois, il a neigé de nouveau au point que le matin dudit jour 3 juin les couverts étaient blanchis. En l'année précédente, le froment se vendit dans les mois de may, juin et juillet jusqu'à 12 livres l'émine, le vin nouveau, à Arbois, jusqu'à 36 écus le muid* » (1771). Décès : Pierre Denis Denizet, ancien cuirassier (1773) ; Claude Philippe Thérèse Magnin, épouse du sieur Authier, capitaine général des fermes du roi (1789). 1768–1791
- Église**
- EAC3448GG9 Titre clérical d'Antoine Ferreux, de La Villedieu (1630). Consécration du grand autel de l'église de Labergement, par Antoine Pierre de Grammont, archevêque de Besançon (1665). Bulle du pape Innocent XII accordant des indulgences pour le jour de la Saint–Théodule (1695). Bulle du pape Clément XII accordant des indulgences pour le premier dimanche d'octobre (1737). Aggravation d'une sentence d'excommunication, à la demande de Vincent Compagny, échevin (1652). 1630–1737
- EAC3448GG10 Notes détaillées sur l'origine de l'église de Saint–Théodule, données par le sieur Pareau, en réponse à un mandement du vicaire général (vers 1750). Délibération du conseil général de la commune de Labergement sur la formation des paroisses (1790). 1750–1790
- EAC3448GG11 Requête des habitants de Labergement, Remoray et partie du Brey, tous paroissiens de Saint–Théodule, conjointement avec le sieur Pareau, curé de ladite église, tendant à ce que ce dernier puisse aller habiter à Labergement, autorisation permettant au sieur Pareau de changer de domicile, aux habitants de Remoray d'avoir un vicaire dépensant dudit curé, et à tous d'avoir dans leurs chapelle le Saint–Sacrement, *etc.* (1702). Requête à l'archevêque par le curé et les paroissiens de Labergement, à l'effet d'obtenir la liberté de donner la bénédiction du Saint–Sacrement tous les dimanches et fêtes de seconde classe ; cette permission est accordée pour deux ans (1750). 1702–1750
- EAC3448GG12 Perception de la quote–part de Vaux–et–Chantegrue pour réparations (1663). Traité de réunion des paroissiens du Brey, dépendant de l'église de Saint–

²⁷ Ecrasé par un arbre.

	Théodule, à l'église de Rochejean (1749). Copie du traité pour la desserte des granges de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie (1752)	1663–1752
EAC3448GG13	Rentes (1688, 1765). Location des places de l'église (1711). Vente, au profit de l'église, de tous les biens du sieur de Lemosin, maréchal des logis (1710).	
EAC3448GG14	Requête adressée à l'archevêque de Besançon par les paroissiens de Saint-Théodule, tendant à ce que personne ne puisse être enterré dans la grande nef ou au chœur de l'église, s'il ne donne cinq francs au profit du luminaire (1667, 1668)	1667–1668
EAC3448GG15	Trois pièces de procédure (1689, 1699, s.d.). Procédure contre Pierre Jeannerod, de La Planée, relative à la succession de Claude Deniset-Credo (1727–1738).	1689–1738

Eglise, fondations

EAC3448GG16	Extraits de testament portant fondations dans l'église de Labergement (1666–1671, 1735, 1742)	1666–1742
EAC3448GG17	Formule du prône pour l'église paroissiale : fol. 1–5, prières ; fol. 5, commandements de Dieu ; fol. 6, commandements de l'église, sacrements ; fol. 7, « <i>Je vous dénonce pour excommuniés de la part de Mgr l'archevêque, tous charmeurs et charmeuses, devineurs et devineresses, sorciers et sorcières, et tous ceux qui croient en eux, etc.</i> » ; fol. 29, fondations pour les jours de l'année	1677
EAC3448GG18	<i>Livre des fondations pour l'église de Labergement, fait par messire Jean Pareau, prêtre et curé de Saint-Théodule en 1708.</i> Autre livre des fondations, v. 1750	1708–1750

Comptes du luminaire

EAC3448GG19	Dépenses : 3 francs et 9 gros pour avoir refait « le chappetaulx » ; un carolus pour le blanchissage des draps de l'église (1572) ; 13 gros pour refaire le battant de la petite cloche (1575) ; 6 gros pour l'achat d'un « poulpitre pour dire la Passion » (1579) ; 14 gros pour le vin des pardons (1588) ; 71 francs 8 gros pour l'achat d'une chape (1595) ; 15 francs pour l'achat d'un missel apporté de Besançon par le curé Rouget	1572–1596
EAC3448GG20	Dépenses : 9 gros pour parfaire le paiement d'une lanterne destinée à porter le Saint-Sacrement aux malades (1667)	1667–1687
EAC3448GG21	Recettes, aumônes : 34 livres 6 sols (1707). Dépenses : 2 livres 3 sols pour une corde de cloche achetée à Salins (1709)	1701–1710
EAC3448GG22	Recette : 1 louis d'or donné par la veuve de Jean Antoine Rochat, pour l'achat d'un tableau pour le grand autel (1716)	1712–1720
EAC3448GG23	Comptes	1721–1730
EAC3448GG24	Rente (1731)	1731–1738
EAC3448GG25	Rente (1742)	1741–1748
EAC3449GG26	Dépenses : 20 livres pour réparations à l'horloge (1758)	1751–1760

EAC3449GG27	Comptes	1761–1770
EAC3449GG28	Marché passé pour la confection du beffroi du clocher, pour « rendre la cloche sonnante » (1775). Dépense : 12 sols pour l'achat d'une corbeille à pain bénit (1776)	1771–1780
EAC3449GG29	Dépense : 24 livres pour 12 chandeliers en bois (1781)	1781–1792

Cure

EAC3449GG30	Traité passé entre le sieur Fréry, curé de Saint-Théodule et les habitants de Vaux-et-Chantegrue pour la desserte de leur chapelle (1508)	1508
EAC3449GG31	Enquête démontrant que les habitants du Brey, de Labergement, de Remoray, de Saint-Antoine, de Vaux-et-Chantegrue doivent la pose des charrues à l'abbaye et au curé de Saint-Théodule (vers 1500). Etat des rentes dues à l'église Saint-Théodule et au curé de ladite église (2 copies, 1524). Mandement de garde en faveur de messire Antoine de Vers, clerc, curé de Saint-Théodule et de Rochejean (6 janvier 1540 = 1541)	1500–1541
EAC3449GG32	Constitution de rente au profit de Jacques Rouget, curé, sur plusieurs particuliers de Labergement (1673). Autre rente au profit d'André Laresche, prêtre (1684)	1673–1684
EAC3449GG33	Traité passé entre le curé de Saint-Théodule et les habitants de Saint-Antoine relatif aux droits curiaux (original et copie)	1683
EAC3449GG34	Traité pour la translation de la cure de Saint-Théodule au village de Labergement et l'établissement d'un vicaire à Remoray (original et copie)	1702
EAC3449GG35	Traité entre le curé, les habitants de Vaux-et-Chantegrue, de Labergement et Remoray, pour l'établissement d'un vicariat à Vaux ; approbation de ce traité par l'archevêque (1702). Procédure devant la justice de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, entre le sieur Pone, procureur de ladite justice, et Jean Pareau, curé de Labergement, relative au droit de parcours contesté à ce dernier sur divers cantons appartenant à l'abbaye (1704)	1702–1704
EAC3449GG36	Convention passée entre les religieux de l'abbaye et le curé de Labergement par laquelle ledit curé leur abandonne tous les matériaux de l'ancienne maison curiale de Saint-Théodule, à charge par eux de lui donner chaque année et pendant toute sa vie, trente voitures de bois	1711
EAC3449GG37	Inventaire des titres concernant la cure de Labergement, retrouvés après le décès de Claude Ferreux, curé (2 ex., 1735). Abandon, par les héritiers de ce dernier, à Antoine Grandvullemin, son successeur, d'une partie du mobilier de la cure (1736). Règlement de droits curiaux (1739)	1735–1739
EAC3449GG38	Procès-verbal d'apposition de scellés en la maison curiale, après le décès du curé Faivre ; inventaire de ses meubles, difficultés ultérieures (1747) ; inventaire des titres manquants (1785). Autre inventaire des titres de la cure de Saint-Théodule, fait à requête du procureur du roi à Pontarlier, pour être remis au sieur J.-B. Mermot, nouveau curé (1748)	1747–1785
EAC3449GG39	Délibération des habitants de Labergement, par laquelle ils s'engagent à donner à leur curé 6 sols 8 deniers par bénédiction non fondée (1750). Traité pour la desserte des granges dépendant de l'abbaye (1752)	1750–1752

EAC3449GG40	Transaction entre les religieux et les habitants de Labergement, au sujet du paiement des michottes dues aux femmes en couches et d'autres redevances	1781
EAC3449GG41	Traités entre les religieux, l'abbé Mermot et les habitants à propos de nombreuses contestations	1775–1789
EAC3449GG42	Prestation de serment du curé de Labergement	1791

Cure, succession Rochat

EAC3450GG43	Vente à Claude Rochat, par Nicolas Rochat, son cousin, d'une pièce de terre située en la Combe–Martin (1596). Autres achats de Claude Rochat	(1596–1617)
EAC3450GG44	Acte de vente ²⁸ (1631). Vente à Jean Rochat, par dom Gabriel Durand, abbé de Mont–Sainte–Marie, de deux pièces de terres sises au Haut–du–Pontet (1651). Cession de rente au profit du luminaire (1651)	1631–1651
EAC3450GG45	Achat au profit de Claude Rochat des biens de Philibert Lonchamp (1661). Quittance de mariage de Claude Rochat (1664). Acte de vente (s.d.)	1661–1664
EAC3450GG46	Constitution de rente au profit de Gaspart Pelecier, du Brey, par Simone Deniset, veuve de Jean Rochat (1672). Autre rente en faveur de Denise Pelletier (1674)	1672–1674
EAC3450GG47	Achat au profit de Claude François et Pierre Rochat, de Labergement, d'une pièce de terre sise aux Vallières (1682). Rentes (1681, 1683). Quittance de mariage (1682). Vente à Claude François Rochat, par Pierre Defrasne, d'une pièce de terre sise en la Combe Sauvage (1688)	1681–1688
EAC3450GG48	Quittance au profit de Claude et Pierre Rochat, à eux faite par Nicole, leur sœur, femme de Claude Petithuguenin, de sa part des biens laissés par leur père (1691). Achat du Clos–Devant par Claude François Rochat (1692). Echange de maison et héritages entre Nicolas et Claude Martin d'une part, et Denis Vincent et Pierre Rochat d'autre part (1695). Rente sur Pierre et Claude Martin, au profit de Pierre Rochat (1695)	1691–1695
EAC3450GG49	Cession de deux rentes par les frères Rochat à Denis Compagny (1704). Rachat d'héritage par Pierre Rochat (1702). Rentes, quittances (1706). la donation qu'il a faite de ses biens à la cure date du 6 octobre 1705. Rentes (1702, 1704). Quittances (1702–1706)	1702–1706
EAC3450GG50	Cession de trois rentes par Pierre Rochat à l'église de Labergement (1710). Contestation entre le sieur Claude Ferreux, curé de Labergement, et Claude Joseph et Claudine Rochat, relative à la succession de leur père (1730). Quittances (1710, 1713)	1596–1730

Confrérie du Mont–Carmel

EAC3450GG51	Permission accordée à Jean Pareau, curé de Saint–Théodule, de recevoir des fidèles dans la confrérie de Notre–Dame du Mont–Carmel ou du Scapulaire	1696
-------------	--	------

²⁸ Il est impossible de donner une analyse de l'acte transcrit sur ce parchemin presque entièrement passé.

Confrérie du Rosaire

- EAC3450GG52 Institution de la confrérie du Saint-Rosaire dans l'église de Saint-Théodule (1635). Permission accordée à Jean Pareau, curé de Labergement, de recevoir des fidèles dans la confrérie du Saint-Rosaire (1695). Requête du curé et des paroissiens de Saint-Théodule à l'effet de transporter dans l'église de Labergement la confrérie du Saint-Rosaire établie à Saint-Théodule (1702) ; partage subséquent des biens de la confrérie (1703). Bulle du pape Clément XI accordant des indulgences à cette confrérie (1714) ; autre, de Clément XII, accordant ce même privilège (1738) 1635–1738
- EAC3450GG53 Inventaire des rentes dues à la confrérie par la communauté de Labergement (8 francs), Nicolas et Claude Martin (12 francs), les habitants de Remoray (8 francs 4 gros), Antoine Chagrot (3 francs 6 gros), Françoise Gressset veuve de Denis Authier (7 francs), Simonne Pontarlier, femme de Claude Baptiste Besançon, de Remoray (8 francs 4 gros 16 blancs), Huguette Chagrot (7 francs), Claude Roubelet (3 francs), Simon et les héritiers de Nicolas Authier (9 francs), François Oudet (3 francs 6 gros), Etienne Maire (8 francs 4 gros 2 blancs 6 deniers), François Petite, de Remoray (9 francs), Françoise Favrot (33 gros 2 blancs 2 deniers), Blaise Petite, de Remoray (3 francs 3 gros) s.d.
- EAC3450GG54 **Comptes.** - Dépenses : 20 francs pour la platine de la cure, 4 francs pour deux images de Notre-Dame (1667–1672), 20 gros pour achat de bouquet d'hiver pour orner l'autel du Rosaire, 27 francs pour l'achat d'une chasuble, 18 gros donnés à Jean Denis Petite, de Remoray, pour avoir « *escript et notté un petit antiphonaire pour servir à l'église* » (1677–1680) 1667–1699
- EAC3450GG55 *Id.* - 5 francs pour la descente de la cloche (1722) 1708–1722

Confrérie du Saint-Esprit

- EAC3450GG56 Statuts de la confrérie érigée en l'église Saint-Théodule (original et copie, 1672). Bulle du pape Clément X accordant des indulgences à cette confrérie (1673). 1672–1687
- EAC3450GG57 Inventaire de rentes (1677). Bail du clos de la confrérie, au profit de Gaspard et Claude Defrasne-Saget, de Labergement (1754). Autre, du même clos, au profit d'Antoine Authier (1771) 1677–1771
- EAC3450GG58 **Comptes. - Dépenses :** 58 francs tant pour réparations à la cure que pour avoir fait graver et poser deux tombes au chœur de l'église, sur feus Claude et Antoine Defrasne, curés (1676), 46 francs pour la lampe pendue au chœur²⁹ (1677) 1684–1696
- EAC3450GG59 *Id.* - **Dépenses :** 168 francs 14 sols 6 deniers pour avoir doré le tabernacle, le devant de l'autel, la statue du Père éternel, *etc.* (1712), 11 livres pour l'achat du manteau du tabernacle (1713), 27 francs pour avoir refait les ogives de l'église (1714), 9 francs pour le transport de Morteau à Labergement de la chaire à prêcher, du retable et des fonts baptismaux (1718) 1711–1720
- EAC3450GG60 *Id.* 1721–1730

²⁹ Les comptes de 1676 et 1677 ne figurent pas dans les documents déposés.

EAC3450GG61	<i>Id.</i> - Dépenses : 27 livres à compte sur le prix de l'horloge au sieur Daclin (1735)	1731–1740
EAC3450GG62	<i>Id.</i>	1742–1750
EAC3451GG63	<i>Id.</i> - Dépenses : 10 livres pour reliure de 2 livres de chant (1757)	1752–1760
EAC3451GG64	<i>Id.</i> - Dépenses : 5 sols pour le raccommodage de l'aspersoir de l'église, 1 franc 10 sols pour confection de la croix du cimetière et celle qui se trouve sur le Crêt du Fourg, 2 francs 5 sols pour un confessionnal (1762), 8 livres pour achat d'un livre de chant (1765), 2 livres 10 sols pour achat d'une paire de burettes d'étain, 12 francs pour le traitement des chantres (1766), 5 livres 5 sols pour reliure de deux antiphonaires (1768). Recettes : 2 livres 10 sols provenant de la vente de la pierre de la vieille croix (1768). Dépenses : 18 sols pour confection de deux pupitres (1770)	1762–1770
EAC3451GG65	<i>Id.</i> - Dépenses : 2 livres 15 sols employés à l'ornementation des lampes et autels, 3 livres pour achat des canons de l'autel (1774)	1772–1780
EAC3451GG66	<i>Id.</i> - Dépenses : 45 livres pour reliure de graduels, missels, <i>etc.</i> , payés au sieur Considérant, relieur à Salins (1788)	1781–1792

Abbaye de Mont–Sainte–Marie

EAC3451GG67	Fondation de l'abbaye de Mont–Sainte–Marie, par Gaucher, sire de Salins (copie, 1199). Confirmation de la donation faite à ces religieux (copie, 1200). Le chapitre métropolitain de Besançon accorde aux religieux le droit de dîme et de patronage sur leurs terres (1243) ³⁰ . Jean, comte de Bourgogne, confirme toutes les donations faites à l'abbaye (copies, 1243). Guillaume, archevêque de Besançon, concède aux religieux des droits de dîme et de patronage (copie, 1245) ³¹ . Traité entre les abbé de Saint–Oyend et de Mont–Sainte–Marie, fixant la réciprocité des parcours et de la pêche sur leurs terres (copie, 1257). Othon, comte de Bourgogne, sire de Salins, confirme aux religieux la possession de tous leurs biens (copie, 1287). Hugues, archevêque de Besançon, ratifie une donation de son prédécesseur Guillaume (copie, 1307). Autre ratification de ces donations par Jean de Chalon, sire d'Arlay (copie, 1311)	1199–1311
EAC3451GG68	Traité passé entre les religieux et les habitants de Remoray, relatif au parcours du pré de La Roche (1568). Délimitation du communal La Ballière (copie, 1603). Transaction passée entre les abbés, prieur et religieux de Mont–Sainte–Marie, d'une part, les habitants et communauté d'autre, relative à la délimitation de la forêt du Mont de la Croix (copie, 1621)	1568–1621
EAC3451GG69	Acquisition, par l'abbé de Mont–Sainte–Marie, du Pré de la Drésine, appartenant à Henri Petite, de Remoray (1622). Autres achats par le même, de plusieurs terres (1626–1651). Rente au profit des religieux, sur plusieurs particuliers de Labergement (1662)	1622–1662
EAC3451GG70	Plan des bois de l'abbaye (1731–1733). Limites de Remoray du côté du Mont des Billes (1738). Délimitation de plusieurs pièces de pré que les religieux possèdent sur le territoire de Labergement (1755)	1731–1755

³⁰ Cette chartre est imprimée dans un mémoire fourni par l'abbé Mermot contre les religieux (voir FF25).

³¹ Même remarque.

- EAC3451GG71 Lettre de l'abbé de Leyde, où il se plaint de l'ingratitude et de l'exigence des religieux ; il a dépensé plus 40000 livres pour l'embellissement de cette maison, « *qui se trouve présentement toute neuve, pour ce qui regarde les religieux, et très commode pour leur logement* » ; ces derniers demandaient une annexe aux bâtiments, pour se procurer « *une augmentation dont ils se sont passés pendant douze cents ans depuis la fondation de l'abbaye* » 1690
- EAC3451GG72 Etat des sommes que les fermiers de l'abbaye ont payées à l'abbé Boisot ou à d'autres par son ordre 1707
- EAC3451GG73 Mémoire pour Jean François Pone, de Pontarlier, procureur fiscal en la justice de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, intimé, et les habitants et communauté de Remoray, défendeurs, contre ceux de Boujeon, prenant le fait en mains pour Pierre Joseph Bourgeois, dudit lieu, appelant de sentence qui l'avait condamné aux amendes et intérêts pour avoir coupé du bois dans la forêt du Chauffaud, appartenant à Remoray (imprimé de 21 p., 1721). Défenses des demandeurs (imprimé de 27 p., 1723) 1721–1723
- EAC3451GG74 Vente faite par Jacques Joseph Chaillet, avocat au parlement, seigneur de Verge, à Pierre Cordier, de Nozeroy, de la Grange de La Roche et de ses dépendances situées sur le territoire de Mignovillard, et limitrophes des territoires de Boujeon, seigneurie de Mouthe et de Remoray, seigneurie de Mont-Sainte-Marie (copie, 1728). Extraits d'un procès-verbal de descente faite sur le territoire du Crouzet au lieu-dit La Bresche du Croset, situé sur la montagne de Chalesme, qui sépare le territoire de Mouthe de celui du Val de Miège (1736) 1728–1736
- EAC3451GG75 Concession faite par le seigneur de Nozeroy aux habitants de Remoray, du droit de parcours dans la Haute-Joux, à charge par eux de payer une redevance annuelle de 16 livres (copie, 1744). Clauses et prix des sous-baux faits par Claude François Monnier, de Boujailles, fermier général des revenus de l'abbaye (1753–1754) 1744–1754
- EAC3451GG76 Bail des dîmes, coupes de moisson et de fourrage de la communauté de Labergement, fait par les religieux au profit des habitants (1766). Autre, de la grange de Derrière le Mont, au profit de Jean Antoine Paillard, de Métabief (1769). Autre, de la grange de Beauregard, au profit des frères Loye, de Chantegrue (1770) 1766–1770

Instruction publique

- EAC3452GG77 Quittance de la somme de 66 livres du sieur A. Defrasne pour son gage de maître d'école (1757). Marché passé avec Marie Joseph Martin, de Labergement, pour l'instruction des jeunes filles de la paroisse (1762). Autre, passé avec Pierre Joseph Oudet, recteur d'école (1789) 1757–1789
- EAC3452GG78 P.–v. de prestation de serment civique du maître d'école (1789). Révocation de Jeanne Augustine Saillard, maîtresse d'école, pour l'avoir refusé (1791). Procès-verbal sur la situation des écoles, en réponse à une circulaire des administrateurs du directoire du district de Pontarlier (1792). Contrat de J.F. Rochat, maître d'école (an XII) 1789–an XII

Assistance publique

EAC3452GG79	Etats des pauvres de Labergement, fourni aux religieux de l'abbaye pour l'aumône en blé du Jeudi saint (1759–1780). Attestations des pauvres de Rochejean, Saint-Antoine, Fourcatier, Longeville, <i>etc.</i> , qu'ils ont reçu leur aumône des religieux (1759)	1759–1780
EAC3452GG80	Constitution, au profit des mêmes, d'une rente de 5 livres 10 sols 8 deniers, faite par la veuve Bressand et ses fils, de Labergement (1767). Rente cédée par l'abbé Mermot, curé de Labergement, au profit du bouillon des pauvres, sur Jean Antoine Perny, de Doubs (1789)	1763–1789
EAC3452GG81	Enquête royale sur les aumônes	1770–1774
EAC3452GG82	Distribution aux pauvres de Labergement d'une somme de 60 livres, part d'un don de 50000 livres accordées par le roi aux pauvres de la province	1771
EAC3452GG83	Correspondance et témoignages relatifs aux aumônes fondées par les religieux de Mont-Sainte-Marie (1774–1780) ; récapitulatif établi pendant les premières années de la Révolution (s.d.)	1759–1789

HH Agriculture, industrie, commerce**Sel**

EAC3452HH2	Arrêt imprimé de la chambre et cour des comptes de Dole, ordonnant de ne délivrer du sel aux communautés que contre la remise aux salines d'une expédition en bonne forme de leur marché (1765). Marchés pour le transport des sels (1765–1766)	1765–1766
EAC3452HH3	Difficultés concernant le transport du sel ; attestations, sommations	1765–1766
EAC3452HH4	Adjudication pour neuf ans du transport du sel aux communautés des Longevilles, de Fourcatier, de Rochejean, du Brey, de Villedieu et de Labergement	1775

Poudres et salpêtres

EAC3452HH5	Opposition faite par les habitants de Labergement à un jugement de l'intendant qui les condamnait à une amende de 100 livres pour ne s'être pas conformés à son ordonnance du 18 août 1713 : ils n'en avaient pas eu connaissance et ils sont déchargés de leur amende	1713–1714
EAC3452HH6	Requête imprimée adressée à l'intendant par le sieur Jacques Meunier, adjudicataire général des poudres et salpêtres du royaume, à l'effet d'enjoindre à tous les habitants et particuliers des villes, bourgs et villages situés dans l'arrondissement des salines, d'ouvrir les portes de leurs maisons, caves, écuries, <i>etc.</i> , lorsque les salpêtriers et leurs ouvriers s'y présenteront pour y travailler	1757
EAC3452HH7	Correspondance relative aux salpêtriers, quittances pour le transport du sel	1762
EAC3452HH8	Délibérations de la communauté relative à l'établissement des nitrières (1777). Etat des communautés qui composent le cantonnement de François Benier, salpêtrier du roi au bailliage de Pontarlier (vers 1780)	1777–1780

- EAC3452HH9 Arrêt du conseil d'Etat concernant le droit de fouille et de recherche du salpêtre (1778). Autre arrêt, portant règlement pour l'exploitation pendant six années de la régie des poudres et salpêtres (1779) 1778–1779

Haras

- EAC3452HH10 Paiement des gages du garde-étalon (1733). Lettre du parlement au lieutenant-général du bailliage de Pontarlier, relative à l'établissement des étalons royaux (1759). Les habitants de Labergement et de Saint-Point déclarent que la nouvelle forme des haras est moins productive et plus coûteuse que l'ancienne (1759). Certificat de ces deux communautés en faveur des frères Foblanc, de Bulle, fournisseurs des étalons (1760) 1733–1760

Epidémies

- EAC3452HH11 Les habitants de Rochejean interdisent à ceux de Labergement de conduire à leur foire le bétail qui est soupçonné de maladie contagieuse (1687). Ordonnance de l'intendant enjoignant aux échevins de faire enfouir toutes les bêtes mortes de maladie (1714) 1687–1714
- EAC3452HH12 Sommation des habitants de Labergement contre les particuliers qui ont des chevaux galeux (1770). Ordonnance royale obligeant tous les particuliers de Labergement de tenir leurs chiens à l'attache au moins pendant 40 jours, « à cause du soupçon qu'ils peuvent avoir été mordus d'un chien enragé qui a passé audit lieu » (1777). Epizootie frappant le bétail rouge (1778) 1770–1778

Loups

- EAC3452HH13 Gratifications accordées aux tueurs de loups 1775

Cabarets

- EAC3452HH14 Requête des habitants à l'effet d'obtenir l'autorisation d'établir un cabaretier au lieu et place du sieur André Chagrot, dont tous les meubles ont été saisis par décret 1697

Moulin

- EAC3452HH15 Contestation entre les habitants et les frères Loye, propriétaires du moulin. Sommation à Jean Defrasne, meunier, de remettre en état le moulin, afin que les habitants puissent y faire moudre leurs grains (1698, copie XIXe s.). 1698–1786
- EAC3452HH16 Requête adressée au directoire du district de Pontarlier par les habitants de Labergement, tendant à ce qu'avant les enchères dudit moulin et de ses dépendances, il soit ordonné de diminuer l'écluse de 20 pouces, afin qu'ils n'aient plus à craindre les dégâts que leurs maisons et propriétés encourent à chaque instant (1791). Nomination d'experts pour l'abaissement de cette écluse (1792). Rapport à ce sujet (1793). Contestation avec les frères Loye, nouveaux propriétaires du moulin (1796) 1791–1796

II Documents divers, inventaires

Titres locaux, Remoray

- EAC3453II1 Mandement de garde en faveur de la communauté de Remoray, pour la propriété du bois du Chauffaux (1581). Extrait des registres du conseil d'Etat, concernant les bois et territoires de Boujeon et Remoray (1726). Requête adressée au juge châtelain de la justice de Mont-Sainte-Marie par le sieur André Laresche, procureur fiscal de ladite justice, tendant à ce que les habitants de Remoray soient condamnés à faire remplir tous les fossés, cloaques et marais dangereux qui sont dans le village (1756) 1581–1756

Titres locaux, Rochejean

- EAC3453II2 Extraits des titres qui accordent des droits d'usage aux habitants de Remoray, dans les bois du prince d'Orange (1461–1519). Dénombrement des droits du prince d'Isenghien dans les seigneuries de Jougne, Rochejean et Châtelblanc (copie, 1738). Opposition à ce dénombrement formée par les religieux de Mont-Sainte-Marie (1765). Jugement rendu à requête de l'avocat Pareau, ordonnant que par provision les bois propres au chauffage qui se couperont dans les assiettes annuelles des bois de la communauté de Rochejean seront partagés entre les habitants (1772) 1461–1772

Titres locaux, Saint-Antoine

- EAC3453II3 Achat d'immeubles par Aimé Michel, prêtre vicaire de Saint-Antoine, à Claude Renaud, du Touillon (1512). Amodiation au profit de Guillaume et Claude Romette, du Loutelet, de tous les biens dépendant de la chapelle de Saint-Antoine (1536). Autre des mêmes biens, au profit d'Aimé Laresche, prêtre, du Loutelet (1548) 1512–1548

Titres locaux, Vaux-et-Chantegrue

- EAC3453II4 Traité passé entre les princes de Chalon et les communautés du Val de Miège d'une part ; le seigneur de Vaux-et-Chantegrue et les habitants de cette communauté d'autre part, relatif aux limites de leurs territoires (2 copies) 1609

Ventes

- EAC3453II5 Vente par Pierre Robelet de Labergement, à Claude Defrasne, dudit lieu, d'une pièce de terre sise « En Bonavette » (1623). Autre par Jean Bressand à Claude Barthelet, de Saint-Point, de six soitures de pré sises au même lieu (1626). Autre, par Pierre Rousselet à Claude Roubelet, les deux de Labergement, d'une pièce de terre située en la Combe des Pavots (1630) 1623–1630

Rentes

- EAC3453II6 Rente au profit d'Antoine Compagny, sur Jean Rochat (1647) ; au profit de Claude Colin, de Pontarlier, sur plusieurs particuliers de Labergement (1672) ; en faveur de Jacques Rouget, curé de Saint-Théodule, sur plusieurs (1672) ; au profit de Pierre Vermot, de Métabief, sur divers particuliers de Labergement (1673) 1647–1673

EAC3453II7	Rente au profit de l'avocat Compagny (1677) ; au profit d'André Petithuguenin (1681) ; au profit de Pierre Moutet, de Saint-Antoine sur plusieurs particuliers de Labergement (1683) ; au profit de Jean Antoine Laresche, du Vézenay, sur Jeanne Bressand, veuve de Poncet Petithuguenin, et Anne Claude Boivin, veuve d'André Petithuguenin, de Rochejean (1695) ; au profit d'André et Nicolas Authier, sur Antoine François Rochat (1728). Pension annuelle au profit de Nicolas Bévalet, capitaine d'infanterie demeurant à Pontarlier, créée par Claude Jospeh Authier, Antoine François Rochat et Claude Théodule Saillard, de Labergement (1758)	1677–1758
------------	--	-----------

Plans

EAC3453II8	« <i>Plan du terrain contentieux entre Labergement, le Fourcoutier (sic) et Maisonneuve</i> »	1724
EAC3453II9	<i>Id.</i>	s.d.
EAC3453II10	Croquis levé à propos du même contentieux	s.d.
EAC3453II11	« <i>Plan d'un terrain tant en bois qu'en communaux contesté entre les habitants de Labergement et ceux de Fourcatier et Maisonneuve</i> »	1727
EAC3453II12	« <i>Plan géométrique des bois de Labergement</i> »	1745
EAC3453II13	« <i>Plan géométrique des bois appartenant aux habitants et communauté de Labergement</i> »	1745
EAC3453II14	<i>Id.</i>	1745
EAC3453II15	« <i>Plan géométrique de la forêt de Chargebin</i> »	1755
EAC3453II16	« <i>Plan géométrique d'un canton de bois appartenant aux communautés de Labergement et du Brey, appelé Buclées</i> »	1769
EAC3453II17	<i>Id.</i>	1769
EAC3453II18	<i>Id.</i>	1769

Inventaires

EAC3453II19	Inventaire des principaux titres de la communauté	v. 1700
EAC3453II20	Inventaire de tous les titres concernant la paroisse, rédigé par l'abbé Mermot, curé	1784
EAC3453II21	Inventaire établi par A. Dornier	1900

Deuxième inventaire

1974, 2020

Documents antérieurs à 1790

AA Actes constitutifs et politiques de la commune

EAC857S1 Affiches imprimées : ordonnances de l'intendant, etc. 1714–1788

BB Administration communale

EAC857S2 Administration communale. - Election des échevins et des commis. 1733–1756

CC Finances - Impôts - Comptabilité

EAC857S3 Finances, impôts et comptabilité. - Rente (1678–1681). Difficultés concernant l'imposition sur des terres appartenant à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, enclavées sur le territoire de Labergement (1701). 1678–1701

EAC857S4 Droits seigneuriaux, taille (XVII^e s.). Mandement de garde (1681). XVII^e s.

FF Justice - Procédure - Police

EAC857S5 Procédures. - Richard Petite, scabin de la paroisse Saint-Théodule contre Pierre Poux Jeantet de Chantegrue (1689). La communauté de Labergement contre Fourcatier et Maison Neuve (1726–1727), contre des échevins reliquataires (1698, 1734), contre le duc de la Rochefoucaud et Mme de Midelbourg, son épouse (1767), contre Brey (1770). Pièces de procédures éparses (1684–1787). 1689–1787

EAC857S6 Procédures contre l'abbaye de Mont-Sainte-Marie. 1759–1791

EAC857S7 Justice de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie. - Procédure contre les frères Rochat pour coupe de bois illicite (1739), contre le pâtre communal à propos du droit de parcours (1775–1776). Requête des fermiers de l'abbaye pour que soit appliqué l'édit des clôtures (1769). Procuration pour faire l'inventaire des papiers du greffe de la justice de l'abbaye. 1739–1790

GG Cultes - Instruction publique - Assistance publique

EAC857S8 Culte catholique. - Demande de Brey et Maisons du Bois pour que leur chapelle soit érigée en succursale, le curé de Labergement étant assigné comme partie intéressée. 1779

Documents postérieurs à 1790

D Administration générale de la commune

Conseil municipal

Délibérations : registres.

1792-1907

EAC6139D1	1792-an II
EAC6139D2	1826-1838
EAC6139D3	1838-1855
EAC6139D4	1860-1874
EAC6140D5	1875-1893
EAC6140D6	1893-1907

F Population - Économie sociale - Politique

EAC854F1	Population et économie : déclaration communale relative au nombre d'habitants, au nombre de bestiaux et à la quantité de fromage fabriqué.	1792
----------	--	------

G Contributions - Administration financière

EAC854G1	Comptes rendus par le percepteur.	1791–1793
EAC854G2	Contributions directes : état des changements à opérer sur la matrice générale des contribuables.	[début XIX ^e s]–1825
EAC854G3	Contributions indirectes. - Débit de tabac.	1825

H Affaires militaires

EAC854H1	Garde nationale. - Registre d'inscription des gardes nationaux, élection des officiers et sous-officiers, formation du conseil de discipline.	1791–an VI
EAC854H2	Garde nationale. - Listes et relevés nominatifs, contrôle du service ordinaire, service de nuit.	1831–1840
EAC854H3	Garde nationale : bulletins individuels.	1831–vers 1840
EAC855H4	Garde nationale. - Elections des officiers et des sous-officiers.	1831–1837
EAC855H5	Garde nationale. - Equipement des gardes.	1830–1831
EAC855H6	Garde nationale, bataillon cantonal. - Règlement, élection du chef de bataillon, conseil de discipline, jury de révision, correspondance, etc.	1831–1836
EAC855H7	Armée : listes d'émargement des classes 1826 et 1834 ; affiches relatives au tirage au sort.	1826–1834

I Police - Hygiène publique - Justice

EAC856I1	Police locale. - Vol de chandelles dans l'église : rapport.	1791
----------	---	------

EAC856I2	Police locale. - Incendie de 1825. Visite de cheminée : arrêté municipal (1840). Rapport des gardes forestiers (1833).	1825–1840
EAC856I3	Police générale : demande d'élargissement d'un détenu pour incivisme.	1793
EAC856I4	Justice. - Nomination d'un juge de paix, de ses assesseurs et du président de l'administration cantonale. Vente de biens par expropriation forcée : affiche.	an IV–1812
EAC856I5	Hygiène et salubrité publique. - Installation éventuelle d'un médecin : pièce de correspondance.	1833

K Elections et personnel

EAC856K1	Elections des officiers municipaux et des notables.	1790
EAC856K2	Personnel communal. - Garde champêtre, percepteur.	1792

L Finances de la commune

EAC856L1	Comptabilité communale : comptes, pièces justificatives, budget de 1824.	1793–1846
EAC856L2	Revenus de la commune. - Taxe prélevée sur les parts de bois d'affouage (1814–1825, 1843).	1814–1843

M Edifices communaux

EAC856M1	Edifices communaux. - Ecole, presbytère et église, reconstructions et réparations après l'incendie de 1825. Maison commune : bail d'un appartement.	1827–1835
----------	---	-----------

N Biens communaux - Terres - Bois - Eaux

EAC857N1	Biens communaux. - Arrêté préfectoral concernant trois pièces de terre. Difficultés avec un particulier. Anticipations.	an V–1815
EAC857N2	Forêt communale. - Distribution des bois : état de la contribution foncière, des individus et des perches des maisons. Coupe de bois. Etat présentant la contenance des forêts.	1814–1829
EAC857N3	Forêt domaniale du Mont de la Croix. - Droit de parcours du bétail.	1833
EAC857N4	Eaux. - Fontaine, projet.	1864

O Voirie

EAC857O1	Voirie. - Réparations aux chemins vicinaux. Reconstruction du pont sur le Doubs.	1825–1847
EAC857O2	Carrière du Fuvera : renseignements sur l'exploitation.	1836
EAC857O3	Four à chaux du Fuvera : répartition et débit.	1831

EAC857O4	Moulins et usines. - Difficultés avec les frères Loye puis avec J.B. Lamy à propos d'un barrage. Difficultés à propos d'une écluse. Observations sur le moulin du Lhaut. Construction d'usine : pièce de correspondance.	1801–1834
EAC857O5	Lacs de Remoray et de Saint-Point, abaissement des eaux : lettre du maire.	1834

P Cultes

EAC857P1	Culte catholique. - Compte du luminaire (1792–1793). Compte de la confrérie du Saint-Esprit (1792). Etat des dépenses (1818–1835).	1792–1835
----------	--	-----------

Q Assistance et prévoyance

EAC857Q1	Bureau de bienfaisance. - Recettes et dépenses.	1829–1833
EAC857Q2	Secours aux incendiés de Villeneuve d'Amont.	1836